

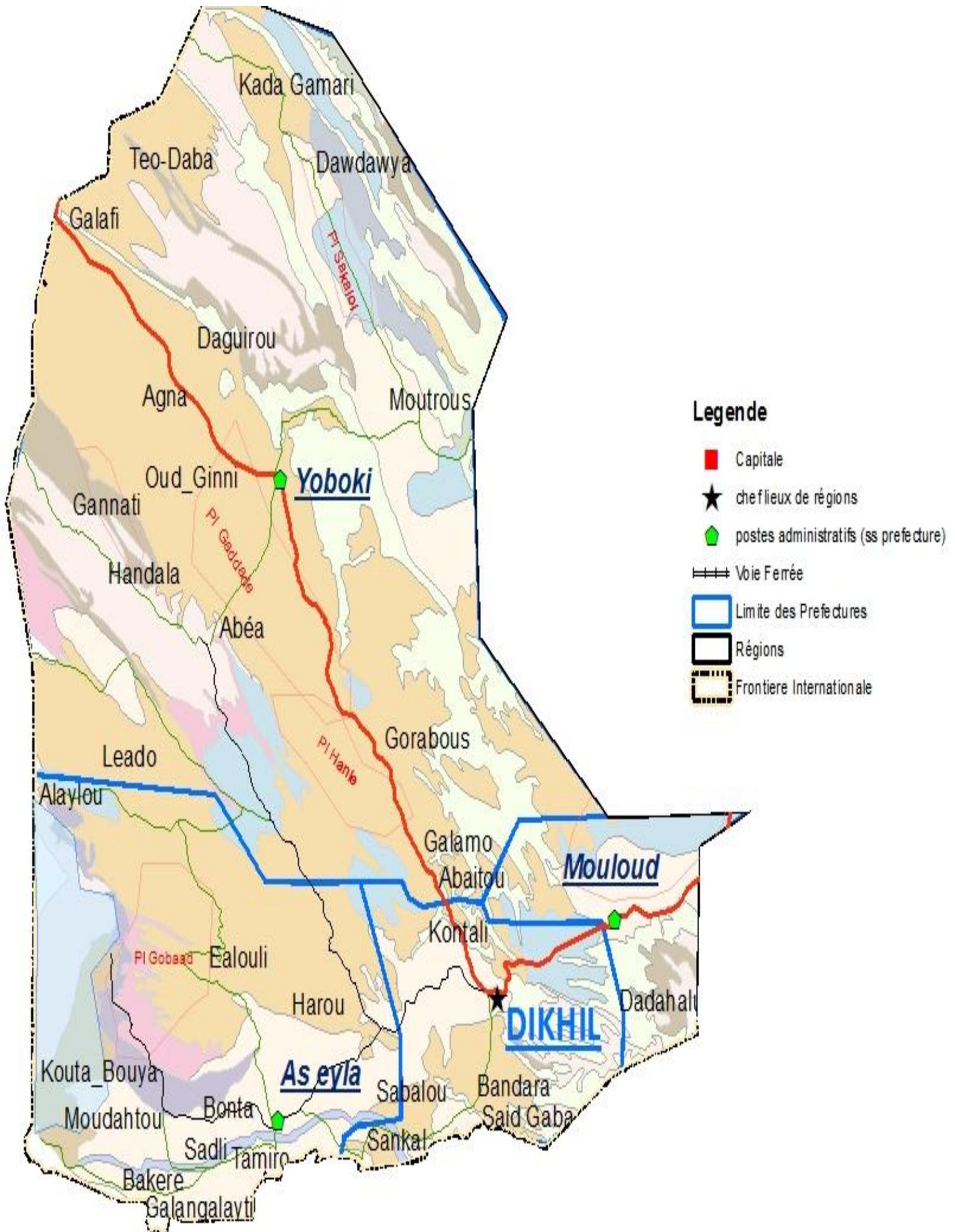


RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

# PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

REGION  
DIKHIL





## RESUME EXECUTIF

La région de Dikhil s'est positionnée comme futur **Pôle de développement agro-pastoral, énergétique, touristique et industriel**. La modernisation des périmètres agricoles, l'encadrement et l'appui aux coopératives agricoles consolideront la vocation agricole de la région. La relance de la production des légumes, notamment de la tomate avec la création d'une unité de transformation, est une source de création d'emplois et des revenus. L'élevage et le parc à bétail seront également développés pour satisfaire les besoins nationaux et de la sous région.

Le Grand et le Petit Bara constituent des atouts naturels au développement du tourisme de vision et de balade. Le Lac Abbé constitue à la fois un site touristique naturel avec ses colonnes de cheminées calcaires, des sources permanentes d'eau chaude, mais aussi un site potentiel de développement de l'énergie géothermique. Le positionnement de la ville de Dikhil sur le corridor Djibouti-Ethiopie offre également des possibilités de développement des services d'assistance aux camionneurs et le développement de la production de textile. La région pourrait accueillir aussi l'aménagement d'un port sec dans la localité de Galafi.

Le PDR 2015-2019 de Dikhil a fait l'objet d'un large consensus et repose sur une vision stratégique, priorisant les actions pour stimuler et accélérer le développement. Il peut se résumer en quatre volets essentiels:

### 1. Le diagnostic stratégique de la situation de base

Un état des lieux a été fait en prenant en compte les dimensions territoriale/régionale, sociale, culturelle, économique, environnementale et de la gouvernance. Cette analyse problématique a permis de mettre en relief les défis et les lourdes contraintes au développement de la région, notamment : L'enclavement de la région ; les faibles capacités et institutionnelles et administratives ; le taux très élevé de chômage des jeunes et une pauvreté extrême.

Secteur agricole et élevage:

- Rendement agricole couvrant à peine 10% des besoins des populations ;
- Sous équipement en techniques d'irrigation ;
- Difficultés d'accès aux intrants (semences et grains) ;
- Absence des services d'encadrement technique, des formations et conseils ;
- Faible diversification des activités agricoles ;
- Absence de système de gestion d'exploitation rationnelle des troupeaux ;
- Faible diversification des produits d'élevage ;
- Insuffisance de la couverture de santé animale,
- Insuffisance des institutions financières de proximité ;

Secteur de l'éducation :

- Absence d'une structure de formation professionnelle ;
- Faiblesses des infrastructures scolaires ;
- Absence d'un lycée agricole dans une région à vocation agricole.

Secteur de la Santé :

- Le centre médio-hospitalier de Dikhil, seule infrastructure de santé, offre uniquement les services de santé de première nécessité ;
- Faible couverture de santé de la région ;
- Insuffisance des médecins, sages-femmes et infirmiers ;
- Absence des gynécologues, d'urgentistes et d'autres spécialistes ;
- Faible renouvellement des investissements au niveau des équipements et des matériels médicaux ;
- Difficultés d'évacuation sanitaire des milieux ruraux faute de communication et/ou d'ambulance ;
- Absence des blocs opératoires et de réanimation ;

A ces défis et contraintes, les Autorités ont proposé des **solutions audacieuses** pour les relever et promouvoir une **croissance forte, diversifiée et mieux partagée**.

## **2. Politiques sectorielles**

Les quatre orientations stratégiques qui ont été retenues dans la stratégie régionale sont résumées ci-dessous. Chacune d'elle contient des actions, programmes et projets prioritaires qui tiennent compte des capacités d'absorption de l'économie, du niveau d'endettement du pays et du souci constant de tirer le maximum d'avantages des investissements publics.

### **i. Développer les infrastructures capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir le développement durable :**

- Développement des infrastructures structurant ;
- Promotion d'un réseau de transport soutenant le développement territorial de la région ;
- Développement d'une armature urbaine capable d'assurer un meilleur maillage et encadrement des territoires locaux.

### **ii. Promouvoir une bonne gouvernance locale:**

- Accompagner le processus de décentralisation par une définition précise et établie de la répartition des rôles et responsabilités ;
- Renforcer les capacités des décideurs politiques régionaux ;
- Améliorer le niveau de formation et la participation de tous les acteurs à la gestion des affaires publiques.

**iii. Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales :**

- Promotion d'un développement industriel et de services dans les zones à potentialités, de manière à faire émerger des territoires attractifs en termes d'emplois et de création de richesse régionale ;
- Soutien et modernisation du développement rural.

**iv. Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable :**

- Accès aux services sociaux de base ;
- Valorisation des ressources humaines;
- Amélioration des revenus et promotion de l'emploi ;
- Promotion du développement durable, de la résilience des populations.

### **3. Financement du PDR**

Le coût du PDR de Dikhil est estimé à **45.517 millions FDJ (239,6 millions euros)** sur cinq ans (2016-2020).

Le Dispositif de financement comprend l'Etat, les Collectivités régionales, les ONG et d'autres Organisations de la Société Civile, le Secteur privé et les Partenaires au développement de l'Etat.

Trois sources de financement seront explorées et privilégiées :

- les ressources fiscales améliorées, grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale et un meilleur recouvrement à travers un renforcement des régies financières et un meilleur contrôle ;
- une affectation des recettes parafiscales générées par la région, notamment les recettes du commerce frontalier avec l'Ethiopie ;
- la mobilisation des ressources extérieures à travers des partenariats et des tables rondes avec des Partenaires au développement. Les Autorités recherchent les assurances des financements des **Donateurs** en cohérence avec la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et concernant notamment la prévisibilité de leurs engagements à moyen terme et le respect des programmes prioritaires du pays.

### **4. Dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDR**

Le dispositif permet d'organiser, mobiliser et renforcer les capacités locales pour assurer la mise en œuvre du PDR.

### **Fondements et principes** du dispositif :

- promouvoir et renforcer la participation, la consultation et la responsabilité de tous les acteurs à la prise des décisions, la coordination et la gestion des affaires publiques de leur région et de leurs localités ;
- Exiger les résultats de l'utilisation des fonds publics, approfondir la communication et le dialogue;
- Garantir une mise en œuvre rapide et effective des programmes et l'adaptation à l'évolution des situations.

**Mécanismes institutionnels** : Les deux ministères, **le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de l'Intérieur**, sont les institutions d'ancrage portant la responsabilité gouvernementale de la mise en œuvre du PDR.

Les **Acteurs régionaux** sont le Comité régional, le Comité de pilotage, la Commission technique, les Conseils de Sous-préfectures, les Conseils de quartiers, les Conseils locaux-campements, la Société civile. Les institutions régionales étant les points d'ancrage de la Gestion axée sur les résultats, le renforcement de leurs capacités institutionnelles, administratives et évaluatives est primordial pour le succès du PDR. A cet égard, les actions suivantes sont indispensables et urgentes:

- Restructurer le Comité technique de la région et le doter des ressources humaines et matérielles adéquates pour relever les défis et contraintes au développement;
- Doter la région de deux nouvelles structures vitales : le **Service de Planification, Programmation et Budgétisation** ; et **le Service des Statistiques et Suivi-évaluation** du PDR;
- Implanter dans les institutions régionales les outils et les bonnes pratiques de gestion pour accroître l'efficacité du PDR. Il s'agit de Plans d'action selon la Gestion axée sur les résultats, Chronogramme d'activités et des résultats; Plan stratégique de travail, Budget triennal d'investissement public, Budgétisation axée sur les résultats;
- Renforcer les capacités des participants au réseau du système de suivi-évaluation, au premier plan duquel les Députés, les Conseillers régionaux et les membres des ONG de développement.

**Un Cadre de Suivi évaluation** : Fondé sur des indicateurs et des revues périodiques, ce cadre permettra de mesurer le niveau des réalisations des programmes et de proposer des mesures correctrices dans les meilleurs délais et donc au moindre coût.

**Les pages qui suivent fournissent d'amples informations sur la planification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PDR de la région de Dikhil.**

## TABLE DE MATIERES

RESUME EXECUTIF.....	3
INTRODUCTION .....	9
I. PROCESSUS D'ELABORATION.....	10
II. L'ETAT DES LIEUX- SITUATION DE BASE .....	12
2.1. Géographie, Démographie, Administration de la Région.....	13
2.1.1. Présentation sommaire de la ville et ses sous préfectures .....	13
2.1.2. Caractéristiques démographiques.....	14
2.1.3. Caractéristiques physiques .....	15
2.1.4. Desserte du territoire régional .....	18
2.2. Développement Humain.....	20
2.2.1. Santé, nutrition .....	20
2.2.2. Sécurité alimentaire.....	23
2.2.3. Education et formation technique.....	24
2.2.4. Eau, Assainissement.....	27
2.2.5. Energie électrique.....	29
2.2.6. Etat de la pauvreté.....	30
2.2.7. Intégration de la Femme et Promotion du Genre .....	31
2.3. Développement Economique .....	32
2.3.1. Les infrastructures économiques de base .....	32
2.3.2. Potentialités du secteur primaire .....	32
2.3.3. Ressources minières .....	37
2.3.4. Ressources énergétiques .....	38
2.4. Gouvernance.....	39
III- DAGNOSTIC STRATEGIQUE.....	43
3.1. Identification de problèmes majeurs.....	44
3.2. Principales potentialités et contraintes .....	51
3.3. Les enjeux .....	54
IV - ANALYSE STRUCTURELLE.....	56
4.1. Identification des variables ou facteurs majeurs.....	57
4.2. Influences et dépendances .....	57
V. VISION-ORIENTATIONS STRATEGIQUES .....	59
5.1. Le Cadre de Référence .....	60

5.2. La Vision de la Région .....	61
5.3. Objectif général .....	62
5.4. Orientations Stratégiques.....	63
5.5. Priorités du PDR 2015-2019 pour l'Accélération de l'Atteinte des ODD .....	64
5.6. Objectifs et Politiques Régionales .....	65
5.6.1. Fondements du développement régional de Dikhil .....	65
5.6.2. Objectifs spécifiques.....	67
5.7. Opérationnalisation du Plan de Développement Régional .....	71
5.8. Financement et Mise en œuvre.....	71
VI. ANALYSE DES HYPOTHESES ET RISQUES.....	73

### **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Indicateurs sociaux de Dikhil .....	14
Tableau 2 : Distances entre Dikhil-ville et les localités de la région.....	19
Tableau 3 : Maladies transmissibles commune dans Dikhil.....	20
Tableau 4 : Répartition par s/région du nombre d'écoles .....	25
Tableau 5 : Effectif global des élèves de la région de Dikhil l'année scolaire 2014/2015.....	25
Tableau 6 : Effectif des élèves des lycées techniques.....	26
Tableau 7 : Effectif des coopératifs agro-élevages.....	36
Tableau 8 : Variables entrées et relais .....	57
Tableau 9 : L'alignement des orientations stratégiques sur les ODD .....	64

### **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Carte Relief de Dikhil .....	16
Figure 2 : Carte Routière de Dikhil .....	19
Figure 3 : Carte Sanitaire de Dikhil .....	23
Figure 4 : Carte d'accès a l'Education.....	26
Figure 5 : Carte de l'Eau de Dikhil.....	28
Figure 6 : Plan des influences et dépendances directes.....	58
Figure 7 : Carte touristique de Dikhil.....	62
Figure 8 : Carte des ressources minières.....	70

## INTRODUCTION

**Djibouti a engagé un processus de décentralisation pour promouvoir la démocratie locale, renforcer la culture citoyenne et favoriser le développement des régions.** Plusieurs textes, au premier rang desquels la loi sur la décentralisation et le statut des régions (2002) et la loi sur le statut de Djibouti-ville (2005), ont été adoptés, créant ainsi cinq régions administratives qui sont en même temps des collectivités territoriales.

La région est également un cadre d'appui par excellence pour promouvoir le développement économique et social. Les conseils régionaux, **des Assemblées Régionales, des Comités de coordination au développement régional (CCDR) et des Comités locaux de développement (CLD) ont été mis en place au niveau des cinq régions du pays.**

Les élections locales organisées en 2006 ont permis d'initier concrètement une dynamique positive en faveur de l'émergence d'une véritable démocratie locale. Des acquis réels, mais fragiles, méritent d'être consolidés et élargis.

Une perspective de long terme à l'horizon d'une génération, « Djibouti 2035 », a été élaborée en vue de préparer les mutations et transformations structurelles et de construire un développement durable. Le Plan national de développement, SCAPE 2015-2019, première déclinaison opérationnelle de « Djibouti 2035 », entend s'appuyer sur un nouveau modèle de croissance afin, d'accélérer le taux de croissance, de moderniser les bases de l'économie et d'y affirmer le rôle du secteur privé, de promouvoir l'emploi et de réduire les disparités sociales et territoriales.

C'est à travers le quatrième axe, les pôles de développement régionaux et le développement durable, qu'il faut de s'attaquer au double défi des écarts régionaux de développement – en particulier entre la ville capitale et les régions de l'intérieur – et des menaces qui pèsent sur un environnement très fragilisé en proposant d'une part un développement territorial maîtrisé, et d'autre part la préservation d'un environnement sécurisé et de qualité. Des plans de développement régionaux pour chacune des cinq régions de l'intérieur, articulés à la SCAPE et mettant en évidence les pôles de développement, apporteront également des solutions concrètes à ce double défi.

Cinq principales étapes ont permis la construction de ce Plan.

- un processus consultatif et participatif
- un diagnostic de la situation actuelle du développement de la région
- les objectifs et les orientations
- les programmes et la matrice d'actions régionales
- la mise en œuvre, les mécanismes de suivi et évaluation

## **I. PROCESSUS D'ELABORATION**

Les travaux d'élaboration du Plan de développement régional ont été précédés par les Ateliers régionaux de sensibilisation et de planification tenus dans les capitales régionales en juin 2015. L'importante participation des acteurs de développement local a confirmé la forte aspiration de mobiliser toutes les forces vives et promouvoir une responsabilité plus importante et plus efficace des populations pour le développement de leur région ; la création et la mise en place d'un Comité Régional, rassemblant tous les acteurs de développement local, pour prendre en charge l'élaboration de ce Plan régional de développement en est une illustration.

Le Plan de Développement Régional a été élaboré sous la supervision d'un Comité de pilotage et d'une Commission technique du Comité Régional présidés respectivement par le Préfet de Région et le Président du Conseil régional.

### **Encadré : Processus participatif de la région de DIKHIL**

L'approche participative que nous avons développée tout au long des travaux de préparation du PDR, s'est rendue effective par la réalisation de deux conditions indispensables au dialogue. Il s'agit concrètement de la reconnaissance et l'acceptation des différentes parties prenantes en qualité d'acteurs à part entière dotés des atouts et des ressources.

Et la seconde condition consiste en la reconnaissance d'un système de référence aux réalités spécifiques, dont nous avons cherché à mieux comprendre en concertation avec ceux et celles qui sont concernés au premier plan.

Dans le cadre de cette logique d'intervention que le processus participatif va consister à associer effectivement et à impliquer hautement tous les acteurs majeurs influents du comité régional, notamment les membres du comité de pilotage et ceux du comité technique dans les activités du processus de mise en œuvre.

Le processus participatif mis en œuvre est celui adapté à un projet incité, car le Plan de Développement Régional est à l'origine une initiative émanant de la Direction de l'Economie et du Plan, voire un acteur externe, dès lors, celui-ci recherche l'appui et la coopération de la communauté cible.

C'est pourquoi nous pensons que le processus participatif accroît et garantit la pertinence du Plan de Développement Régional. Son impact est doublement bénéfique, en ce sens au départ, il va s'investir pour obtenir l'adhésion des acteurs influents de la région de Dikhil au PDR, et à l'avenir, tendre vers l'appropriation du PDR par ces premiers.

En effet, les résultats attendus sont graduels :

- Les acteurs majeurs influents ont adhéré aux activités de préparation du PDR.
- Les acteurs majeurs influents se sont appropriés le PDR.
- Plusieurs séances de mobilisation communautaire portant sur la procédure d'élaboration du PDR ont été organisées.

Les plannings des activités prévues, les fiches d'évaluations élaborées, et l'organisation des visites sur les différents sites ont fait l'objet de validation par le comité technique.

## **II. L'ETAT DES LIEUX- SITUATION DE BASE**

## 2.1. Géographie, Démographie, Administration de la Région

### 2.1.1. Présentation sommaire de la ville et ses sous-préfectures

La région de Dikhil est constituée essentiellement d'une partie située au Sud-Est du pays (Dikhil-ville et Mouloud) et d'une autre frange plus vaste placée au Sud-Ouest (As-Eyla et Yoboki) de la république de Djibouti.

Jadis, elle était la plus imposante des régions intérieures tant sur le plan démographique que sur le plan de l'étendue de son territoire. En effet, elle couvrait une superficie de 7200 km, jusqu'à la mise en application en 2009, d'un décret portant création de la cinquième région du pays, Arta, ramenant ainsi sa superficie actuelle à 6800 km<sup>2</sup>.

Cette région frontalière de l'Ethiopie est traversée par le corridor reliant Djibouti et Addis-Abeba, par lequel passe tous les mouvements des marchandises conteneurisées et non-conteneurisées de transit en provenance et/ou à destination de l'Ethiopie. Ainsi, elle occupe une position géostratégique idéale, en raison de sa proximité de la puissance économique émergente de la corne de l'Afrique.

Quant à son organisation administrative et territoriale, la région comporte 3 sous-préfectures suivantes : As-Eyla, Yoboki et Mouloud qui sont des collectivités territoriales.

#### Préfecture de Dikhil et son hinterland

Dikhil-ville capitale de la région compte une population estimée à 24 886 habitants et couvre une superficie avoisinant 700 km<sup>2</sup>. Elle s'étend sur 6 zones de 14 quartiers, des villages et campements. Ses villages sont composés des 4 localités suivantes : Abaytou, Bondora, Kontali et Galamo, et ses campements constitués de 5 localités : Gammi, Cheikeyto 1, Cheikeyto2, Kontali, et Abou-Youssouf.

- **Sous-préfecture d'As-Eyla**

C'est une sous-région du sud-ouest localisée à une distance évaluée à 42 km de Dikhil-ville. Cette sous-préfecture couvre 1940 km<sup>2</sup> et compte une population estimée à 12000 habitants dont une population urbaine ordinaire d'environ 4200 personnes. Elle est prolongée par 3 petits villages à savoir : Kouta-bouya, sankal, et garsaleh-Daba. La partie restante de son territoire est formée de zones rurales, à savoir : Ado-bouyi, Barougali, Bonta, Yalahlou, Iya-kimbirlou, Tewo-daba, Tamiro, Sadlih, Bakéré, Fada, Lee-Ado, Alaylou ainsi que le Lac-Abbé.

- **Sous-préfecture de Yoboki**

La sous-préfecture de Yoboki se présente comme la plus imposante tant sur le plan de l'étendue de son territoire qui couvre une superficie de 3 660 km<sup>2</sup>, que sur le plan démographique pour une population estimée à plus de 35 000 habitants. Elle dispose de 3 villages, à savoir, Gour'oubous, Galafi et Daoudawa, et de campements ou zones rurales : Garabayis, Gagade, 'Olli, Dakka, Biida, Guini-bad, Daguirou, Gamareh, Yaguer et 'Assa Yaguer.

- **Sous-préfecture Mouloud**

La sous-préfecture de Mouloud est la plus récente ; elle couvre une superficie de 500 km<sup>2</sup> et compte une population estimée à plus de 4000 habitants, avec 6 campements : Dhadhahalou, Irra, Laadou, Gablaalou, Arwo et Tourkaylou.

## 2.1.2. Caractéristiques démographiques

Selon le recensement de 2009, la région de Dikhil compterait une population évaluée à 88 948 habitants ; ce dénombrement de population de la région de Dikhil est plutôt sous-évalué, les zones rurales comme **DAKKA, AGUER, BABBA'ALOU, AYRORE, ANDHAR-KALOU** sont enclavées et difficiles d'accès.

Nonobstant cette tendance à la baisse, cette population semble connaître un taux d'accroissement naturel tournant sensiblement autour de 2.5%, auquel il faut ajouter un flux migratoire également de **2.5%**. En outre, l'espérance de vie de cette population est estimée pour les hommes à **51,8 ans** et pour les femmes à **54,1 ans**.

En revanche, la population de la région de Dikhil semble enregistrer les indicateurs sociaux variés et concordants établissant leurs caractéristiques spécifiques comme ci-dessous indiquées, à savoir :

**Tableau 1** : Indicateurs sociaux de Dikhil

Natalité, Fécondité	
Taux brut de natalité	39,0%
Indice synthétique de fécondité	4,2%
Mortalité	
Taux de mortalité infantile (entre 0 et 1 an)	67,0%
Taux de mortalité infanto-juvénile (entre 0 et 5 ans)	94,0%
Mortalité maternelle (pour 100,000 naissances vivantes)	546

La population de région de Dikhil est plutôt une population dont l'âge médian tourne autour de 20 ans. La population résidente totale est de **88 948** habitants dont **19 347** habitants (ménages)

et **5 539** personnes de statuts particuliers constituées principalement des sans-abris et réfugiés vivent à Dikhil-ville, capitale de la région qui compte globalement entre [**25 000 – 24 886 habitants**]. En ce qui concerne la population urbaine vivant dans les 3 sous-préfectures, notamment les chefs-lieux de Yoboki, d'As-Eyla et/ou de Mouloud, elle est évaluée à 22 510 personnes. Enfin, la population nomade ou semi-nomade est de **41 552** habitants.

### **2.1.3. Caractéristiques physiques**

#### **Climat de la région de Dikhil**

Cette région est connue pour son climat de zone tropicale aride, soumis aux aléas climatiques faisant alterner 2 saisons distinctes. **La saison fraîche** (d'octobre à avril) se particularise par des vents d'Est, peu humide avec de températures douces tournant en moyenne autour de 26°C, et **la saison chaude** (de juin à août), avec de températures relativement chaudes ; cependant la région de Dikhil, grâce à son altitude, semble bénéficier d'un faible taux d'humidité, en témoigne ses températures beaucoup agréables sur les zones littérales. (En été, en moyenne 30°C et pendant l'hiver autour de 17°C).

#### **Insolation**

De par la morpho pédologie de la région de Dikhil, la durée maximale de l'insolation observée d'avril à mai est de 9h.

#### **Régimes pluviométriques**

La saison de pluie habituelle de la région de Dikhil, sous l'appellation locale de KARMA, est généralement attendue par la communauté locale entre les mois de juin à septembre de l'année. Ces précipitations se caractérisent par des pluies torrentielles doublées très souvent de tempêtes extrêmement violentes qui détruisent les habitats précaires.

#### **Précipitations**

A l'instar de toutes parties des régions du territoire national, la région de Dikhil se caractérise par une pluviométrie déficitaire. En moyenne, elle se situe entre 150mm et 187mm.

#### **Morpho-pédologie**

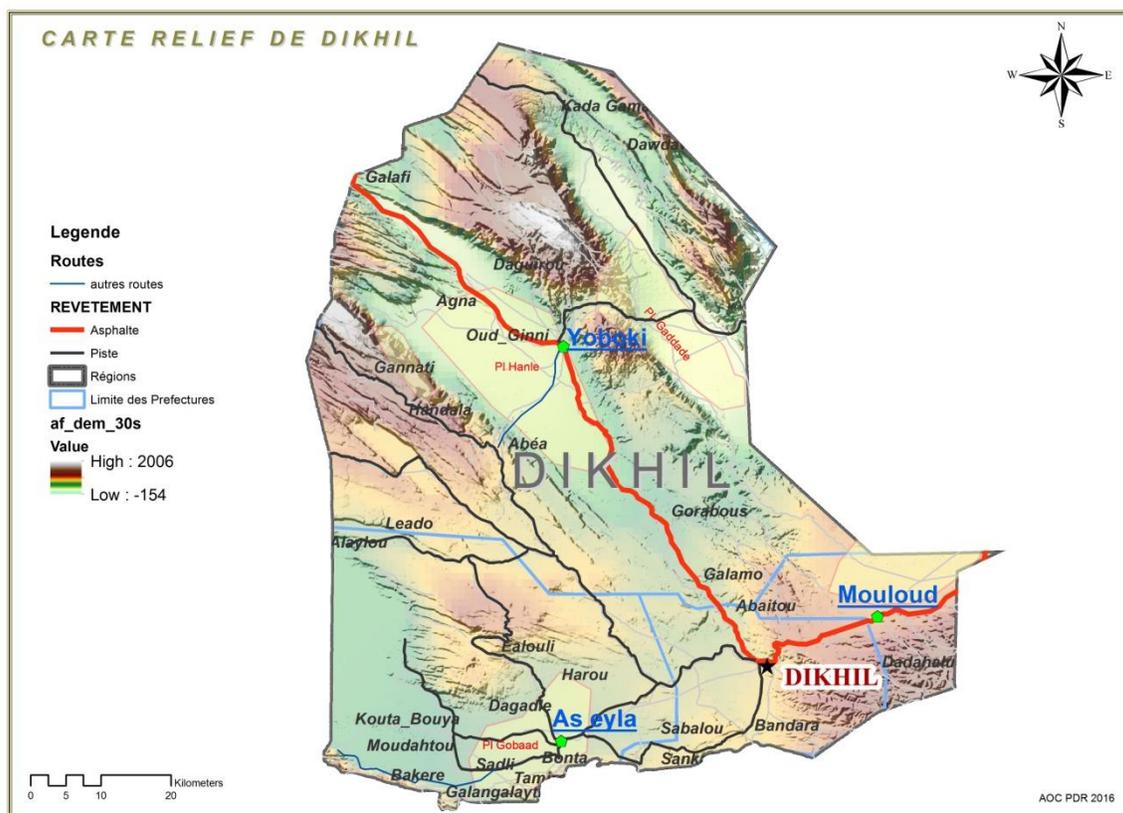
**Principaux plateaux :** La région de Dikhil, est certes, d'origine volcanique mais elle se trouve formée de la haute terre essentiellement constituée des chaînes des plateaux de DAKKA qui s'étend du Sud-ouest et d'Est en Ouest et semble avoir une altitude croissante variant entre 450 et 900m.

A ce titre, il y a lieu de noter la présence des plateaux du Gamarré dont l'altitude culminante est à plus de 1100m (entre autre Kada Gamarie), et le plateau de Yaguer dont la cime est à 1300m.

## Principales plaines et dépressions :

- (i) La plaine de Gobaad qui s'étend d'As-Eyla jusqu'au Lac-Abhé couvrant une superficie de 486 km<sup>2</sup> ;
- (ii) Les grand et petit Bara à surface plane et nue de nature sablo-argileuse couvrant une superficie de 835 km<sup>2</sup> ;
- (iii) La plaine de Hanlé prolongée à l'Ouest par celle de Galafi couvrant une superficie de 1930 km<sup>2</sup> ;
- (iv) et la plaine de Gagadé au Nord-Est de Yoboki couvrant une superficie de 1068 km<sup>2</sup>.

Figure 1 : Carte Relief de Dikhil



## **Couverture végétale**

### **Les principaux milieux naturels**

A l'instar des autres parties des 4 régions intérieures du pays, les principaux milieux naturels de la région de Dikhil ont tendance à se démarquer, des uns des autres, surtout en fonction de l'importance de la pluviosité. Cependant, il est important de mettre en évidence que le paramètre de pluviosité reste largement tributaire des 3 autres variables que sont :

- L'altitude
- La proximité des zones maritimes
- et le régime de vents.

Tout laisse croire, qu'il a été constaté que la variation tant qualitative que quantitative de la végétation se fait ressentir en fonction de l'altitude. Cette réalité est objectivement vérifiée dans la frange Sud-ouest de la région de Dikhil notamment les sous régions rurales difficiles d'accès, dont les reliefs sont essentiellement des hauts plateaux de Dakka, Gamarée, Yaguer, et Baba-Alou.

### **Végétation des hauts plateaux**

Dans la frange des plateaux comme Dakka, Gamarie, Alaaylaa (Aylaadou), KadhaGamarie, Yaguer, As'Aalée, Baba'alou.

Ces sous-régions des hauts plateaux se caractérisent par des températures douces et par une pluviométrie relativement abondante. A Yaguer et Gammaries ont été observées, la présence de steppes succulentes à Euphorbia, Cissus, Caralluma et peuplées d'acacia.

### **Végétation des plaines et dépressions continentales**

Toutes les parties des plaines des sous-régions rurales du Sud-est sont couvertes essentiellement de végétation des steppes herbeuses à graminées (Lasiurus, Panicum, Cymbopogon). Il s'agit effectivement des grandes dépressions de Hanlé, Gobaad, du Grand Bara et certaines vallées de Dikhil.

En outre, les plateaux et collines de faibles altitudes de DAKKA sont couverts autour de 30% d'arbustes de manière discontinue, mais il se trouve associé avec des formations d'Acacias Asak prédominants dans les oueds.

### **Végétation des milieux naturels confinés**

Il existe des formations de superficie réduite mais adaptées à des conditions mésologiques particulières.

Ce type de végétation des formations steppiques d'espèces *Jatropha glauca* semble couvrir les plaines et dépressions inondables comme DAKKA et acacias nilotica dans la zone de GUINI – BAD ça et là en individus isolés. Enfin, aux sources des bordures dépressionnaires d'Agna, Daguirou, Minkiné etc, il a été observé, l'existence des prairies marécageuses de genre *Cyperus laevigatus* à tapis graminées discontinu.

#### **2.1.4. Desserte du territoire régional**

L'administration sous préfectorale de Yoboki dispose d'une route nationale reliant Djibouti-Adidis-Abeba via Galafi long de 220 km.

En outre, Yoboki est l'une des 3 sous-préfectures la plus vaste qui s'étend du sud-ouest au sud-est ; elle est dotée des localités formées essentiellement des terres d'accès faciles telles que Hanlé, Garabbayis, As-Bahari, Our-Guini etc... et d'autres sous régions constituées principalement des terres hautes arpentées de chaînes des plateaux dont l'altitude varie de 500 à 1500m, difficiles d'accès. Il s'agit notamment des localités rurales telles que Dakka, Gammaries, Yaguer, As'Alée etc.

Les pistes de communication sont construites depuis l'ère coloniale pour accéder aux localités de Dakka. Pour accéder à Yoboki, il faut d'abord prendre la direction de Dikhil, à 2 km de l'entrée de Dikhil, il faut prendre la direction d'As-Eyla, et à partir du campement Abou-Youssouf (zone Kontali), l'on emprunte la piste jusqu'à Guini-Bad (plaine) environ 30 km, et arrivé à Guini-Bad, la piste se sépare en 2 directions :

- L'une est la direction AFAMBO qui passe par BIIDA et puis par MARMAR pour se terminer à AFAMBO, poste frontière.
- L'autre, c'est la direction ALAYLOU qui passe respectivement par GUIN-BAD, puis ADAYTOU, ensuite de LEE'ADO pour arriver à ALAYLOU (plage de LAC-ABHE).

La 3<sup>ème</sup> piste, c'est celle qui va de YOBOKI à HANLE (Téw'o) remonte sur 'BIDLEE et passe par AB'A pour aller jusqu'à GANNATI.

La 4<sup>ème</sup> piste, c'est celle qui va de YOBOKI et qui passe par GOLO-DABA jusqu'au MOUTROUS, puis se divise en 3 directions, l'une vers le poste militaire de DAOUDAYA, l'autre vers GAGADE, et enfin vers la route bitumée de Tadjourah. Toutes ces pistes ont été rarement réhabilitées.

En revanche, toutes les localités de YAGUER, BABA'LOU, et GAMARIES sont encore enclavées et vivent entièrement coupées du reste des localités rurales et/ou urbaines de la région de DIKHIL.

Les contraintes majeures auxquelles semblent être confrontées ces localités difficiles d'accès sont :

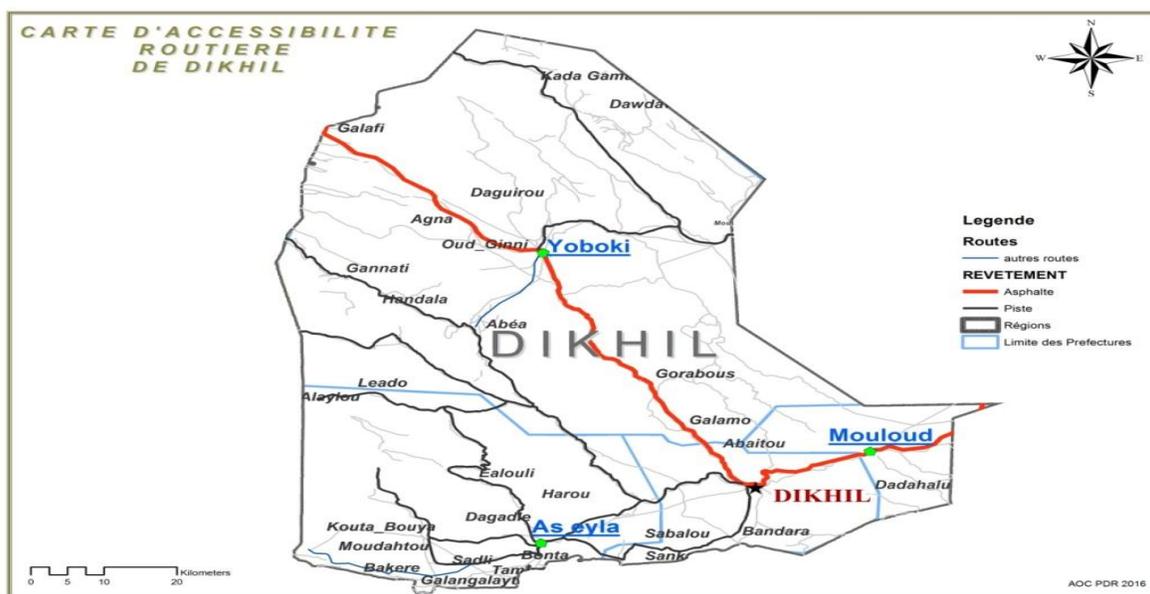
L'absence de la mobilisation des ressources pour le financement des investissements pour le renouvellement des infrastructures, la construction, l'extension et la réhabilitation des voies de communication (pistes, routes, ouvrages hydrauliques etc.) sont susceptibles de déclencher l'inclusion économique de ces localités.

**Tableau 2 :** Distances entre Dikhil-ville et les localités de la région

Djibouti – Dikhil-ville	118 km (route)
Dikhil-ville et les Chefs-lieux de sous-Préfectures	
Dikhil-ville - As-Eyla (inclus Dikhil-Lac Abbé)	42 km
Dikhil-ville - Yoboki	60 km
Dikhil-ville - Mouloud	15 km
Dikhil-ville et les autres localités de la Région	
Dikhil-ville - Galafi	100 km
Dikhil-ville – Lac Abbé (primaire RN6 ?)	82 km
Yoboki - daoudawa	20 km
RN6 - Morahtou	230 km
Kouta-bouya (RN6)	57 km
Mouloud - Gagadeh	160 km
RN6 - Dakka	107 km
Dikhil-ville - Gamaries ('undha)	135 km

La ville possède, par ailleurs, un petit aéroport aujourd'hui inutilisé et des cars assurant quotidiennement la liaison avec la capitale.

**Figure 2 :** Carte Routière de Dikhil



## 2.2. Développement Humain

### 2.2.1. Santé, nutrition

#### Maladies

Les maladies transmissibles auxquelles sont confrontées très souvent la population sont :

**Tableau 3** : Maladies transmissibles commune dans la région de Dikhil

Enfants	Hommes adultes	Femmes adultes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Infections respiratoires aiguës</li><li>• Diarrhées</li><li>• Bronchites chroniques</li><li>• Paludismes</li><li>• Et la malnutrition</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tuberculose</li><li>• Paludisme</li><li>• VIH/SIDA</li><li>• Et sous-alimentation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tuberculose</li><li>• Paludisme</li><li>• Anémie</li><li>• Sous alimentation</li><li>• Complication en grossesse et lors de l'accouchement</li></ul>

#### Accès à la Santé/nutrition et VIH

Le gouvernement a déployé des efforts considérables et a raffermi encore davantage son engagement sur les questions majeures de santé, notamment la réduction de la mortalité infantile et de la riposte contre le VIH/SIDA. Dans ce cadre particulier, des progrès notables ont été accomplis, comme en témoigne, les indicateurs de l'état sanitaires ci après cités :

- Baisse sensible du taux de mortalité infantile (TMI enfants  $\leq$  1 an) et mortalité infanto-juvénile (TMIJ, enfants  $\leq$  5 ans) sont passés entre 2002 et 2012 respectivement de 98,8 pour 1000 à 58,0 pour mille et de 127,0 pour mille à 67,8 pour mille.

La couverture vaccinale est en nette progression dans les régions intérieures grâce à la stratégie de mobilisation d'équipes mobiles sillonnant tous les espaces du territoire national ; elle est passée de 32.9% en 2002 à 35.1% en 2012 pour les enfants nourrissons âgées de 12 à 23 mois.

La couverture des soins maternels semble être également en progression au regard de la proportion d'accouchement dans les infrastructures de santé ayant eu tendance à augmenter de 74.2% en 2002 et à 86.7 % en 2012.

Les tendances de prévalence de malnutrition font état de :

- l'augmentation en ce qui concerne le taux de MAM qui tourne autour de 6,9% à 8,4%
- l'augmentation de MAS est de 1,9% à 3,1%.

Dikhil semble avoir recours à plus de 66% à de stratégies de crises et de détresse.

En somme, l'amélioration enregistrée en matière alimentaire et nutritionnelle semble inversée de tendance globale plutôt négative (en mai 2014).

Il ressort de cette analyse de situation d'insécurité alimentaire aiguë menée du 24 au 27 octobre 2015 que 64% de la population globale de la région de Dikhil, soit 63 724 habitants soient en phases 3 et 4 d'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, grâce à l'engagement effectif du gouvernement centré sur des activités de prévention ciblées VIH/SIDA, Paludisme et Tuberculose, ces trois pathologies lourdes ont plutôt tendance à se stabiliser autour de 1.1% de taux séroprévalence pour le VIH/SIDA et grâce à la distribution des moustiquaires imprégnées, la prévalence de paludisme est en baisse.

Or, il y a lieu de relever que les progrès probants réalisés entre 2002 et 2012 dans l'amélioration des soins de santé maternels et infantiles étaient de portée limitée dans l'espace, surtout que la santé dans la région de Dikhil rencontre des problèmes majeurs dans ce même segment des soins de santé maternels, en particulier les accouchements avec des complications.

### **Engagement dans la riposte de VIH/SIDA**

Par ailleurs, le CMH de Dikhil est le seul à proposer un paquet de services des soins, traitements et prise en charge des patients séropositifs en VIH/SIDA. Les services d'accompagnements psycho-sociaux sont assurés par les agents communautaires formés à cet effet.

L'absence d'une base des données spécifiques aux différentes localités de la région de Dikhil, ne permet pas d'apporter des éclairages pertinents et d'indiquer la tendance réelle de la pandémie. Toutefois, les résultats de revues littéraires, de l'enquête menée sur le terrain et ceux du rapport de l'ONUSIDA 2013 semblent être concordants pour conclure que Djibouti a accompli des progrès notables dans la riposte contre le VIH/SIDA, notamment dans le cadre du volet de prévention.

En effet, à l'instar des autres régions du pays, la tendance de l'épidémie VIH dans la région de DIKHIL semble se stabiliser autour de la prévalence estimée entre (1,0-1,5%) en 2001, et se situe entre 2,8% et 3,1%. Les indicateurs sociaux variés et nombreux sont concordants, établissant les progrès notables accomplis par Djibouti.

En revanche, ces résultats probants réalisés entre 2001 et 2012 sont certes, prometteurs, mais la pandémie de VIH continue à durer et persister, à Djibouti. Dans certains domaines de riposte, beaucoup des défis restent encore à ce jour à relever. D'autant plus que la région de Dikhil est frontalière dans les différentes couches sociales de ses populations, certaines couches rurales sont en interaction permanente avec la population mobile et transfrontalière en provenance de l'Ethiopie, plus prédisposée et plus vulnérable au VIH, en raison de leur comportement sexuel à risque (non utilisation de préservatif et multiplication des partenaires sexuels).

## **Infrastructures sanitaires**

**Le centre médico-hospitalier de Dikhil-ville** est relativement bien équipé, et est à même d'offrir des services des soins de santé suivants : Urgence, Consultation, Laboratoire, Radiologie, Nutrition, Hospitalisation, Accouchement, CAT, PCIME, Et PEV. Dans la plupart des cas, les patients sont traités à Dikhil-ville, mais il arrive parfois que l'on soit confronté à certaines situations d'urgences complexes nécessitant l'évacuation sanitaire vers Djibouti (intervention chirurgicale d'un bloc opératoire).

Les défis majeurs sont: Absence de bloc opératoire ; Manque de spécialiste (Gynéco) ; Radiologie vétuste ; Sous équipements en matière d'urgence ; l'ambulance non médicalisée.

Les centres de santé communautaire implantés dans les chefs-lieux d'As-eyla, de Yoboki et de Mouloud ainsi que les 4 autres postes de santé sont en revanche sous équipés et ne disposent la moitié des équipements appropriés tels que aérosol, oxygène, la radiographie, le laboratoire d'analyse et les panneaux solaires. En outre, l'effectif de leur personnel d'appui est insignifiant.

Les infrastructures de santé qu'offrent les services des soins de santé dans la région de Dikhil sont formées d'un centre médico-hospitalier sis dans la capitale de Région, les 3 autres centres de santé communautaire sis respectivement à As-Eyla, Mouloud ,et Yoboki et des 5 autres postes de santé implantés à Gourabous, Galamo, Bandora, Sankal, etc...

Elles n'ont pas, même pour celles d'entre elles implantées en zone rurale, ni les moyens et ni les capacités d'offrir des services de santé les plus appropriés aux pasteurs nomades.

Les 3 Centres de Santé ont pour similitude, d'être confrontés aux mêmes problèmes majeurs, à savoir : Sous équipements alarmants, Sous-effectif du corps des soignants, Absence permanent d'un médecin, pénurie chronique des médicaments et incapacité d'offrir les services de VIH, les empêchant de tendre vers la performance escomptée.

### **Effectifs**

Le corps professionnel de santé de Dikhil-ville se compose de :

- |                                   |                                  |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| * 3 Médecins généralistes.        | * 1 Technicien de radiologie     |
| * 22 Infirmières diplômés d'état. | * 7 Sages femmes                 |
| * 8 Aides infirmiers.             | * 8 Matrones, 2 Agents d'hygiène |
| * 3 Laborantins.                  | * 18 agents communautaires       |

Le corps professionnel des 3 centres de santé communautaires : chaque CSC fonctionne avec un effectif très réduit, à savoir, un infirmier major, assisté de matrones et 1 ou 2 agents communautaires.

**Figure 3** : Carte Sanitaire de Dikhil



### 2.2.2. Sécurité alimentaire

A l'instar de toutes les régions du territoire national, la région de Dikhil semble être confrontée à une situation d'insécurité alimentaire durable due à la faiblesse de la performance du secteur agro-élevage (léthargie depuis le conflit interne de 1991). Déjà précaire, elle s'est aggravée encore davantage, à la fin de la décennie écoulée par les effets néfastes des sécheresses et de la crise conjoncturelle d'inflation mondiale, d'autant que tous les ménages urbains et ruraux de la région de Dikhil, consomment des produits alimentaires importés (riz, pâtes, farines, sucres ...etc.) dont les prix sont en constante hausse. De plus, les milieux urbains et ruraux, à plus de 80%, n'ont pas un accès à une alimentation suffisante et équilibrée.

Il s'est avéré que la consommation alimentaire est plutôt en général pauvre et semble oscillé en mai 2015 autour de 30%.

Toutefois, au regard de l'évolution des moyens d'existence, notamment en terme de possession du capital bétail (source IPC octobre 2015), par rapport à février 2014 (enquête FSMS), la région de Dikhil semble enregistrer une amélioration, et le plus haut de recours à des stratégies d'adaptation.

En effet, les indicateurs de possession de bétail (UBT) qui s'identifie comme le principal moyen d'existence du milieu rural ont plutôt tendance à être légèrement positive pour la région de Dikhil (avec + 12%) par rapport à la moyenne de 3 années précédentes.

Les ménages de cette région continuent à dépenser la propension relativement important de leurs revenus (entre 48% à 74%) pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Et les produits alimentaires sont pratiquement tous importés des pays étrangers à plus de 90%.

Dès lors, de par les fluctuations des prix incessantes, et cette première situation est aggravée par la précarité des sources de revenus qui semble encore réduire l'accès facile à l'alimentation suffisante et équilibrée.

### **2.2.3. Education et formation technique**

Depuis les états généraux de 1999, le MENEFOP s'est engagé dans un processus de réforme du système éducatif. Dans ce cadre, il a été élaboré deux documents de cadrage de politique éducative, dont l'un intitulé « le schéma directeur décennal (2010-2019), affirmant avec fermeté la nouvelle priorité axée sur la qualité. Pour rendre effectif cette nouvelle priorité, il est prévu de passer à la réalisation effective des deux objectifs fondamentaux suivants :

- ❖ Promouvoir un système d'enseignement scolaire citoyen inclusif et de qualité.
- ❖ Une éducation et des formations de qualité en parfaite adéquation et adaptées aux exigences du marché du travail tant au niveau national qu'international.

Depuis lors, la politique de développement du système éducatif national repose sur 4 orientations stratégiques suivantes:

- Amélioration de l'accès et de l'équité
- Renforcement de la qualité
- Amélioration de la gestion et pilotage du système éducatif
- Pérennité financière de l'éducation

#### **Enseignement primaire**

A l'heure actuelle, la région de Dikhil dispose globalement 26 infrastructures scolaires du primaire, 21 écoles publiques et 5 écoles privées arabophones dont 1 est rurale.

L'effectif total des enfants de 6 à 12 ans scolarisés dans les différentes écoles de la région est de 5 833 élèves.

Cependant, les résultats de notre évaluation rapide et participative font ressortir que :

- Les 21 écoles publiques accueillent 5 190 élèves dont 2 248 filles, alors que les 5 écoles privées arabophones accueillent 643 élèves dont 350 filles.

- Le taux brut de scolarisation semble avoir progressé de manière régulière et notable, passant de 54.6% (en 2005-2006) à 79% (en 2014-2015), et en même temps, une amélioration significative a été réalisée en matière de la parité de genre ; les filles représentent 46.4% des effectifs du primaire.
- Les écoles des zones rurales au nombre 14 sont toutes implantées ou concentrées dans les sous-régions faciles d'accès.

**Tableau 4** : Répartition par s/région du nombre d'écoles

Zones	Nombre total des écoles	Ecoles publiques		Ecoles privées	
		urbain	rurale	urbain	Rurale
Dikhil	13 (50%)	4	4	4	1
Yoboki	6 (23%)	1	5		
As-Eyla	5 (19.25%)	1	4		
Mouloud	2 (7.75%)	1	1		
<b>TOTAL</b>	<b>26 (100%)</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
%		27%	54%	15%	4%

Dikhil-ville et ses proches périphéries (Bondara, cheikeyto, ab'aytou, Galamo et Kontali) sont dotés de 13 écoles primaires, 8 écoles urbaines dont 4 sont privées et 5 écoles rurales dont 1 est privée. En définitif, la capitale de région bénéficie de 50% des infrastructures scolaires de la région.

En effet, au regard des objectifs millénaires de développement, notamment celui portant sur la scolarisation primaire universelle (à tous ou 100%), les efforts déployés par Djibouti se sont avérés encore insuffisants. A cet égard, la construction des nouvelles écoles semble indispensable tant dans les zones faciles d'accès que celles dites difficiles d'accès.

**Tableau 5** : Effectif global des élèves de la région de Dikhil l'année scolaire 2014/2015

Niveau	Garçons	Filles	Total
PRIMAIRE	3 235	2 598	5 833
CEM	1 743	980	2 723
LESG	660	330	990
LTD	118	95	213
<b>TOTAL</b>	<b>5 756</b>	<b>4 003</b>	<b>9 759</b>

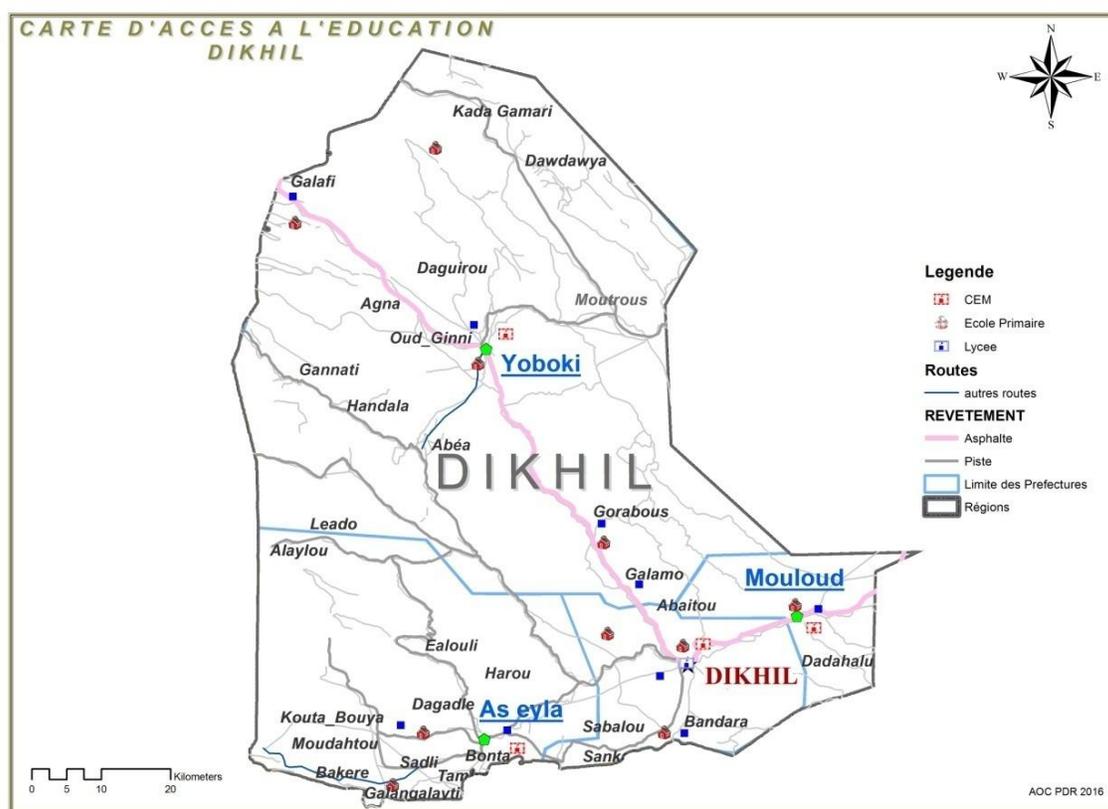
**Tableau 6 : Effectif des élèves des lycées techniques**

	INDUSTRIEL		TERTIAIRE		TOTAL
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
Dikhil	106		12	95	213
<b>Total</b>	<b>106</b>		<b>107</b>		<b>213</b>

Les élèves inscrits au lycée technique industriel sont au nombre de 106, tous des garçons. Ceci montre le désintéressement des filles à l'industrie.

Par contre, elles sont majoritaires au lycée technique tertiaire avec 89% de l'effectif inscrit.

**Figure 4 : Carte d'accès à l'Education**



#### **2.2.4. Eau, Assainissement**

A première vue, la population de Dikhil-ville souffre de difficultés d'accès à l'eau potable ; seulement 350 ménages ont un accès facile à l'eau, c'est-à-dire qu'ils ont un branchement de l'ONEAD chez eux. C'est une frange de population qui ne représente que 10% de l'ensemble des ménages de la capitale de Région évalués à 3 468 (*source RGPH 2009*) tandis que 90% des ménages Dikhilois sont alimentés en eau par le réseau informel.

L'Office National des Eaux et Assainissement de Djibouti(ONEAD), qui assure la production et la distribution d'eau, fournit l'eau à partir de 5 forages dont 2 fonctionnent par biais de l'énergie des groupes électrogènes. Elle dispose également de 5 réservoirs de capacité de 470 mètre cube, avec une production actuelle de 1000 mètre cubes et emploie 11 agents.

En dépit des efforts considérables déployés par l'ONEAD en matière de réduction des informels et autres anomalies antérieures à cause des coûts élevés des branchements couplés avec l'absence d'une politique d'extension des réseaux de distribution, les ménages moyens éprouvent des difficultés majeures pour s'approvisionner en eau par la voie légale. Cependant, des progrès notables ont été accomplis en vue d'accroître la taille de ses abonnés.

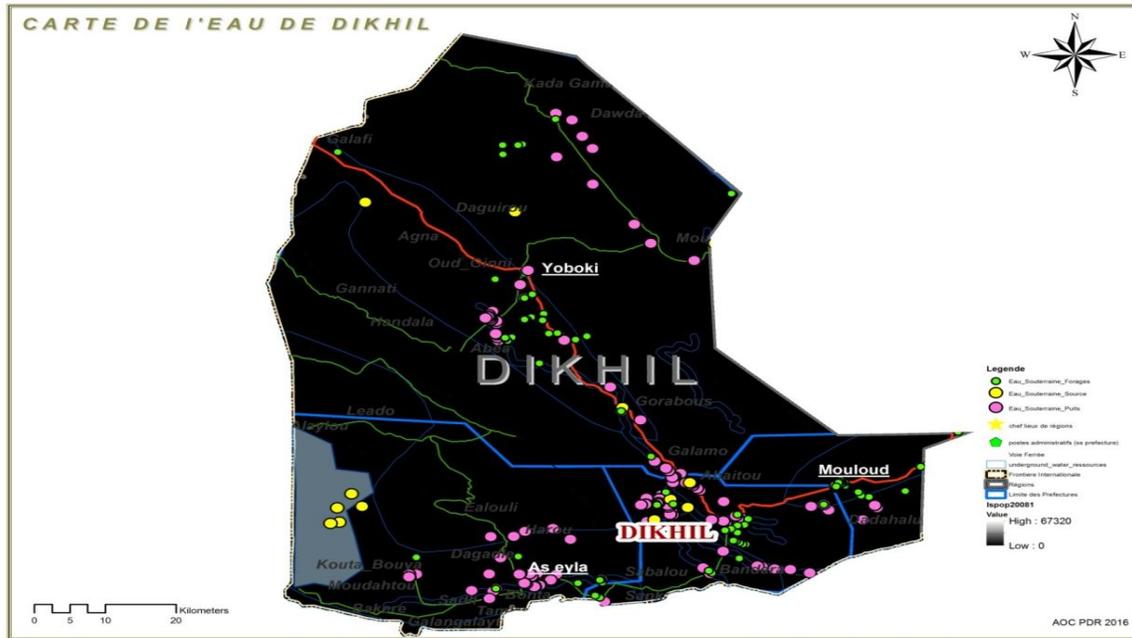
**La population urbaine ordinaire du chef lieu (As-Eyla)** et celle des zones périphériques proches s'approvisionnent en eau potable à partir du forage construit en 1997 sur financement de la coopération Japonaise connu sous l'appellation commune (Holoitya) sis à une distance de 16 km d'As-Eyla.

Cet ouvrage hydraulique alimentant As-Eyla et ses périphéries est composé essentiellement de 2 bassins de refoulement ; le premier d'une capacité de 50m<sup>3</sup> sis à Holoitya et le second bassin de stockage de 200 m<sup>3</sup> situé à l'entrée de la ville, avec des tuyaux d'adduction et de canalisation aménagés sur une distance de 16 km en vue d'approvisionner en eau le village d'As-Eyla. Ces tuyaux d'adduction et de canalisation sont vétustes après plus de 10 ans d'utilisation.

Cet accès facile et équitable à tous les ménages d'As-Eyla est rendu possible grâce à la contribution de la préfecture de huit cents litres (800 l) de gasoil à laquelle s'ajoute la participation de la communauté pour assurer la couverture intégrale des deux cents litres (200 l) de gasoil ainsi que l'entretien et la maintenance de l'ouvrage hydraulique (dans l'attente d'intervention du service de génie rurale).

Toute la frange des communautés rurales formée de nomades et semi-nomades s'alimente en eau potable, y compris leur bétail à partir des puits traditionnels et des eaux de surface constituées des eaux des ruissellements des pluies. L'eau d'As-Eyla, comme celle des zones rurales présente des problèmes majeurs d'assainissement et d'insalubrité vecteurs de maladies hydriques, causes des décès le plus souvent des nourrissons et des enfants de 2 à 5 ans.

Figure 5 : Carte de l'Eau de Dikhil



Enfin, l'ensemble de ménage d'As-Eyla lance des alertes de plaidoyers considérant comme une nécessité impérieuse de changer l'emplacement actuel du forage HOLLOYTA en construisant un autre ouvrage hydraulique sur l'autre coté de l'oued de Gobaad, du fait qu'à chaque crue de l'oued, toutes les canalisations des conduites d'eau sont emportées.

La communauté souhaite également la création d'un forage supplémentaire dans le secteur de Koutabouya appelée Mokoli.

**La population de Yoboki** est approvisionnée en eau à partir de l'ouvrage hydraulique par le forage de Kouhouleyta qui est situé à une distance de 9km. L'eau est extraite de ce forage à l'aide d'une station de pompage couplée d'un groupe électrogène qui fonctionne au gasoil. Au moment de chaque mise en marche, il nécessite la dotation de 25 litres de gasoil et d'une boîte de lubrifiant. En outre, un réservoir principal de stockage d'eau de 300m<sup>3</sup> a été construit sur la petite colline située à l'Est de la ville. Cependant, pour que la population ait de manière durable un accès facile et équitable à l'eau, un comité de gestion d'eau a été mis en place le 16/10/1999.

Depuis lors, ce comité de gestion a d'abord opéré le découpage zonal de Yoboki. Après quoi, Yoboki est reparti en 12 quartiers. Ces 12 quartiers sont classés comme suite : 1er issi – 2<sup>e</sup> GMC – 3<sup>e</sup> Grande tête – 4 Mosquée – 5 Dajar – 6 Doumeira – 7 Galafi – 8 Réfugié – 9 – 10- 11 et 12<sup>e</sup> quartiers.

En moyenne, Yoboki est formée de 420 ménages qui cotisent 1000 FDJ, par mois, et 30 ménages les plus démunis ne payent rien. La cotisation ainsi mobilisée leur permet d'assurer la couverture intégrale de charges générées par la dotation de gasoil, les indemnités de 2 ouvriers dont l'un assure le gardiennage et le second la mise en œuvre et l'arrêt du groupe électrogène.

Par conséquent, chaque ménage de Yoboki-ville a accès à l'eau 3 fois par mois. Cette situation de rareté contraint chaque ménage à gérer rationnellement l'eau. Mais le problème d'assainissement d'eau reste un des défis majeurs.

**La sous-préfecture de Mouloud** dispose de deux forages et d'un réservoir principal de stockage pour approvisionner en eau sa population de 253 ménages (selon RGPH2009).

Cependant, les résultats de l'enquête sur le terrain menée auprès du grand public de Mouloud font ressortir que l'un de 2 forages à grand débit est interrompu et celui qui est opérationnel semble être d'un débit faible, mais il est couplé d'une station de pompage mise en service à l'aide d'un groupe électrogène fonctionnant à gasoil. Excepté quelques ruptures ou arrêts momentanés nécessitant l'intervention de service de maintenance du génie rural, la population semble avoir un accès facile et équitable à l'eau.

## 2.2.5. Energie électrique

### Capitale de la région

68% de l'ensemble des ménages de la capitale de Région évalués à 2350 ménages (*source RGPH 2009*), bénéficient d'un accès facile et équitable à l'énergie électrique. En revanche, il est identifié que 32%, soit 1118 ménages de Dikhil-ville, vivent dans des habitats sans branchement électrique.

En réalité, la capitale de Région est alimentée en électricité à partir de la centrale d'interconnexion d'Ali-Sabieh, mais il arrive qu'elle soit alimentée depuis sa propre centrale thermique mise en marche à tout moment jugé opportun. Il lui est offert la possibilité de s'alimenter aussi à partir de la Centrale de Djibouti. Il semblerait que le niveau de la demande globale varie en fonction des saisons :

- ✓ En hiver, elle oscille autour de 2.5 méga.
- ✓ En été, elle tourne autour de 2.7 méga.

L'effectif de son personnel est de 31 agents et l'EDD s'affiche comme une entreprise performante ; elle peut encore accroître la taille de ses abonnés, mais selon le chef de secteur du Sud, à l'heure actuelle, 2 de 5 groupes électrogènes sont vétustes ; l'EDD a donc besoin de procéder au renouvellement des investissements en matière des équipements et infrastructures techniques.

### **Sous-préfecture d'AS-EYLA**

Faute d'un revenu suffisant à même d'assurer la couverture intégrale des charges générées par la dotation des carburants (gasoil et lubrifiants) pour le bon fonctionnement du groupe électrogène, (40 litres par nuit, soit 1200l/mois), des milliers de ménages d'AS-EYLA ont rarement accès à l'énergie électrique.

### **Sous-préfecture de YOBOKI**

Les ménages de Yoboki ayant effectué le branchement électrique dans leurs foyers ont un accès facile et équitable à l'énergie électrique. Dans le cadre d'appui de la préfecture, une dotation de 1000 litres de gasoil (soit 5 fûts de 200 litres) est allouée chaque mois (chaque soir de 18heurs à 00heures). En outre, à la fin de chaque mois, tout ménage de Yoboki ayant un accès facile à l'électricité s'acquitte de 2500fd, les commerçants en fonction de leur équipement et la taille de leur boutique paient 3500fd à 5000fd. La collecte de ce fonds permet d'assurer l'entretien et la maintenance du groupe électrogène d'une part, et la couverture de l'indemnité forfaitaire versée à l'agent en charge d'assurer le fonctionnement, le suivi et la supervision.

### **Sous-préfecture de MOULLOUD**

Les ménages de Mouloud, quant à eux, sont alimentés en énergie électrique, à partir de la centrale de l'EDD de Dikhil.

## **2.2.6. Etat de la pauvreté**

L'état de la pauvreté relative touche pratiquement plus de 60% de la population urbanisée et plus de 80% de celle des zones rurales. En outre, plus de 50% de la population des localités dites difficiles d'accès est affectée par la pauvreté extrême.

La frange de population de la région de Dikhil ayant plus ou moins un accès facile et égale à l'emploi générateur de revenu est approximativement de 41,5%. Alors que celle relative aux chômeurs est évaluée à 59,4% soit 60%.

De cette population, la proportion ayant un accès facile et égale à l'eau à partir du branchement intérieur de l'ONEAD, est un groupe bien trop restreint évalué à 10,7% des ménages.

En revanche, il semblerait que 16,30% des ménages ont accès à l'eau à partir d'un branchement extérieur, soit par tuyau. Et 24,40% s'approvisionnent en eau à partir des fontaines publiques qui sont au nombre de 13.

Les difficultés d'accès à l'eau sont confirmées par les résultats d'enquête qui font ressortir que ceux ayant manqué d'eau environ à 2h sont 21,8%, ceux (2-6= à 10,6% et plus que 67,6%

## 2.2.7. Intégration de la Femme et Promotion du Genre

Malgré qu'au niveau national, depuis 2002, le gouvernement continue d'afficher une volonté d'engagement politique concrète plaçant au cœur de ses préoccupations majeures la primauté de la perspective du genre qui en vue d'accroître sa pertinence suit l'approche de cycle de vie.

En effet, dans ce cadre particulier, certes, le gouvernement a montré l'affermissement de son engagement, qu'il est résolument déterminé à tendre progressivement vers la parité parfaite entre les Hommes et les Femmes Djiboutiens. En d'autres termes, il s'agissait d'appuyer, d'accompagner, de préparer la femme Djiboutienne pour qu'elle participe activement au processus de développement économique, politique et social du pays.

Concrètement, afin de parvenir peu à peu au statut d'autonomisation de la femme, les pouvoirs publics, les acteurs de la société civile et ceux des partenaires stratégiques se sont d'ores et déjà engagés dans l'accélération de la mise en œuvre des plusieurs projets susceptibles de contribuer à la valorisation des potentialités de la femme en vue de faciliter son intégration. Ces différents projets d'engagement citoyen s'organisaient essentiellement autour de :

- L'alphabétisation en langue nationales,
- La Formation/Apprentissage,
- L'Informations, Education et Communication de santé sexuelle et santé de reproduction (SSSR), et
- la parité fille/garçon au niveau des écoles primaires, collèges d'enseignements moyens, lycées et autres.

Au jour d'aujourd'hui, il est évident que des progrès notables ont été accomplis au niveau national, mais selon les propos recueillis auprès des différentes représentantes des femmes de la région de Dikhil, il semblerait que les efforts considérables déployés par le gouvernement en matière de l'égalité parfaite des Hommes et Femmes Dikhilois se sont avérés encourageants mais encore très insuffisants.

Dans la région de Dikhil, la femme reste reléguée au second plan.

En témoigne, que tant les zones urbaines que rurales, elles continuent à servir dans la situation de précarité socio-économique et d'isolement sans précédent.

Entre autres, elles ne bénéficient pas encore d'un accès facile et égale au travail, même avec des diplômes équivalents à ceux des hommes leur permettant d'occuper systématiquement de poste de responsabilité.

Il n'empêche que la situation des femmes nomades et/ou semi-nomades qui vivent dans l'état de détresse humaine est de loin, beaucoup trop préoccupante.

Les femmes se sont montrées les plus entreprenantes dans les milieux urbains et ruraux. En témoigne, qu'à Dikhil-ville, Yoboki et/ou ailleurs ce sont elles qui tiennent tous les restaurants/caféterias de rue, vendeuses d'épices, légumes et fruits, et parfois laitières du secteur économique informel.

## **2.3. Développement Economique**

### **2.3.1. Les infrastructures économiques de base**

A l'heure actuelle, le développement rural se trouve dans une situation d'impasse, car les infrastructures de base économique notamment la construction et réhabilitation des pistes reliant et facilitant la communication inter sous régions rurales et entre les autres localités urbanisées restent encore insignifiantes et ne sont pas à même de contribuer au décollage de la croissance économique sectorielle.

En outre, il a été constaté que la construction des ouvrages hydrauliques et aménagements, en appui au développement du volet agricole et/ou au volet d'élevage, n'a jamais été entamée.

Ensuite, afin de minimiser les coûts de production excessivement élevés de l'énergie électrique thermique, et/ou celle éolienne alimentée en permanence par le gazoil, il a été retenu d'opter pour des investissements destinés à l'introduction et au développement de sources énergétiques alimentées par l'énergie solaire disponible 24h/ 24h.

### **2.3.2. Potentialités du secteur primaire**

Le sous-secteur de l'agriculture et celui de l'élevage s'identifient dans l'économie nationale, comme deux composantes d'activités marginales qui participent très modestement à la formation du produit intérieur brut national autour de 3%.

Il ressort de l'examen de base des données référentielles que les terres arables à vocation agricole sont évaluées à 10 500 hectares. Il est capital, à cet égard, de noter au passage que la région de Dikhil bénéficie d'un avantage comparatif, eu égard l'étendue de la plaine Hanlé, celle de Gobaad et celle de Gagadeh, ainsi que les plaines de forme cuvette des sous-régions arpentées naturellement des 2 côtés vice versa des plateaux de Dakka, Gamari, Yaguer, As'alée et Baba-Alou.

La superficie des terres à vocation agricole de la région de Dikhil est estimée à 4500 ha dans la plaine de Hanlé et celle de Gobaad est plutôt vue à la baisse.

L'activité agricole se caractérise par une mobilité permanente se traduisant par les perpétuels déplacements qui s'opèrent à l'intérieur du pays et/ou au-delà de ses frontières à la recherche d'eau et de végétation herbacée les mieux fournis, vers des régions plus arrosées et plus prospères.

Les nomades s'investissent de manière durable dans les activités de ce type d'élevage en vue d'assurer la survie et le développement durable de leur cheptel, dont ils tirent leur revenu de subsistance. Faut des données de recensement de cheptel récent et fiable, il est difficile de donner une indication sur le dénombrement de Cheptel.

La couverture sanitaire du Cheptel reste de portée limitée et des difficultés majeures existent pour atteindre le Cheptel des zones reculées de l'arrière-pays. La surveillance et la prévention des maladies contagieuses restent encore faibles et les résultats probants se sont avérés insuffisants.

L'élevage nomade se présente comme le type d'élevage le plus pratiqué et exercé à 90% à Djibouti. Les éleveurs d'origine pasteur nomades s'identifient comme le groupe le plus vulnérable et difficile à atteindre surtout qu'ils sont localisés tous dans des sous régions rurales de la région réputées difficiles d'accès. Ils souffrent à la fois de pauvreté monétaire extrême et de la pauvreté humaine sans précédent.

Ils n'ont pas d'accès facile et égal aux services sociaux de base et que même les aides alimentaires ont du mal à atteindre ces éleveurs, les plus pauvres en dépit des efforts considérables déployés par le gouvernement en leur faveur.

Il est capital à cet égard, de mettre en exergue que depuis 1999, le gouvernement préconise une nouvelle stratégie de développement du monde rural en vue d'axer les ressources aux pauvres. Pour que les programmes sociaux de lutte contre la pauvreté atteignent les éleveurs les plus nécessiteux, il est mis en avant l'abandon des grands projets étatiques de développement rural financés sur prêt, et le désengagement de l'Etat des fonctions de production et de gestion.

Il entend donc prioriser la participation des bénéficiaires, c'est-à-dire de l'amont à l'aval du projet. Et il est également mis en avant de la nécessité d'amélioration des performances des services impliqués dans le développement rural.

Persuadé que le modèle traditionnel du filet de sécurité et protection sociale humaine s'étant exécuté avec des résultats insuffisants, il est plus que jamais utile de renforcer les moyens d'actions susceptibles de prêter une meilleure visibilité aux éleveurs pauvres concerné au premier plan.

Par contre, l'élevage sédentaire reste peu développé. Il est pratiqué à peu près par 10% du monde rural qui se trouve implanté dans les zones périphériques proches de ville et/ou village du pays. Ces éleveurs se définissent plutôt comme des opérateurs privés revêtant un statut juridique de PME.

### **Potentialités agricoles**

Plusieurs sous-régions bénéficient d'un avantage comparatif dans le secteur de l'agriculture. La plaine de Hanlé couvrant une superficie 1930 km<sup>2</sup>, possède plus de 3000 hectares des terres arables, celle de Gobaad couvrant une superficie de 486 km<sup>2</sup> a, à son actif, 1500 hectares, et celle de Gagadé d'une superficie de 1068 km<sup>2</sup> est aussi en possession de terres arables.

## **Potentialités en élevage**

L'élevage s'affiche comme l'activité économique prédominante du monde rural. Le segment d'activité de l'élevage transhumant pratiqué par 95% des nomades et semi-nomades semble être peu mis en valeur, faute d'une vision claire et de l'insuffisance de capacités.

En effet, il ressort de notre analyse de la situation qu'à ce jour, les pasteurs nomades semblent ignorer qu'en matière économique, le bien être réside certes, dans la possession, c'est-à-dire disponibilité des ressources d'appui, mais d'une volonté d'engagement concret tournée vers l'accumulation des richesses.

A l'heure actuelle, les biens possédés font l'objet de reproduction élargie mais il s'est avéré que les produits directs et les produits indirects tirés de l'élevage ne font guère l'objet de commercialisation d'au moins d'une partie de leur production animale. Dès lors, l'élevage centré sur la production animale tant qu'il reste contemplatif ne sera pas productif.

En revanche, cette sous-région saura profiter de son avantage comparatif détenu en matière de la production animale et ceci dès que l'éleveur va intégrer dans tout son projet d'élevage les dimensions agricoles, environnementales et sociales. Le volet agricole pourra être une partie intégrante du projet d'élevage pour lui fournir un espace aménagé des pâturages naturels, cultures de fourrages irrigués, et sauvegarde de l'environnement.

Les pasteurs nomades se donnent peu à l'exploitation agricole existant, ils ont besoin et sont tributaire de la terre pour se nourrir et paître leur bétail. En outre, conscient que la terre a plutôt tendance à se dégrader sans cesse, les ressources hydrauliques également, en ce qui les concernent, à s'amoinrir en terme quantitatif, dès lors qu'il s'agit de communiquer pour changer l'attitude et le comportement de chacun de population cible, de cerner et définir avec précision les contours de changements à opérer.

Dans cet optique, il est nécessaire de planifier l'utilisation des terres, de faire systématiquement l'évaluation du potentiel qu'offre les terres et les eaux, afin d'adapter et choisir les modes d'utilisation les plus appropriés susceptibles de contribuer à l'amélioration de qualité de conditions socio-économiques de la population.

## **La dynamique du secteur agro-élevage**

La région de Dikhil dispose d'un avantage comparatif dans le secteur agro-élevage, avec plus de 4500 hectares des terres arables aussi bien dans les plaines de Hanlé que celle de Goba'ad et avec de réelles opportunités offrant de possibilités d'extension des hauts plateaux de Dakka, gamaries, Yaguer et As'-Alée et des basses terres de Mouloud, Gagadé et de Galafi.

Cependant, les résultats de notre étude de diagnostic participatif et rapide font ressortir que :

La frange de population qui tire son revenu de la pratique des activités agricoles est très souvent des pasteurs nomades ayant fait l'objet de conversion de métier de l'éleveur, des personnes retraitées, et des jeunes gens chômeurs ayant quitté l'école au niveau de la classe de troisième, sans qualification.

Ils ont en commun les particularités suivantes :

- Être tous membres de l'une des 10 coopératives agro-élevages de Dikhil, Mouloud, As-Eyla et/ou Yoboki.
- Être dépourvus des savoir-faire techniques tant en matière agricole que de production animale.
- Absence de l'approche de développement intégré misant sur les liens de complémentarité entre les volets agricoles et production animale.
- Système de production extensif excluant l'introduction de tout processus de transformation industrielle.
- Déficit en gestion d'organisation et de performance
- Système de cultures peu diversifiées
- Faiblesse de rendement
- Inaccessibilité aux ressources de financement
- Absence d'esprit d'entreprise s'appuyant sur la créativité et l'innovation sociale et technologique.

En outre, il s'ajoute aux premières difficultés, le déficit de l'approche méthodologique n'intégrant guère les dimensions environnementale et sociale.

### **Sous-secteur d'élevage**

A l'instar, de toutes les régions intérieures du pays, le système transhumant ou extensif s'affiche comme celui le plus pratiqué par la quasi-totalité des pasteurs nomades de la région de Dikhil.

Or, avec le recul, ce type d'élevage soumis au dur mode de vie de la transhumance pour s'adapter aux aléas climatiques extrêmes sévères, se caractérisant par une pluviométrie déficitaire et à une sécheresse récurrente, s'est avéré incapable d'assurer l'accumulation des richesses de bétail possédé.

En effet, la transhumance c'est la mobilité permanente, s'opérant tantôt par des déplacements de petites amplitudes se faisant à l'intérieur des sous-régions du territoire national et parfois celles de grandes amplitudes les conduisant au-delà des frontières de Djibouti, toujours, en quête des espaces herbacées les mieux fournis et d'eau pour le bétail.

En outre, de nombreux indicateurs variés et concordants établissent que l'élevage pratiqué par les éleveurs pasteurs nomades de la région de Dikhil s'est avéré de rendement très faible à cause de l'écosystème soumis à une dégradation continue, dont les éleveurs sont incapables d'inverser l'évolution.

Ainsi, les contraintes majeures auxquelles font face les éleveurs sont le manque d'une stratégie de diversification de l'élevage axée sur la production animale qui se consolide d'une part par l'intégration de:

- l'apiculture
- l'aviculture
- la tannerie
- la vannerie

Et d'autre part, par l'absence d'intégration à l'amont du projet d'élevage, le volet agricole en vue de rendre disponible l'alimentation de bétail.

Par conséquent, pour pérenniser et rendre plus compétitive le sous-secteur, il est nécessaire de mener des actions de plaidoyer pour assurer la santé animale et créer une cellule mobile de veille informationnelle en vue d'assurer le suivi épidémiologique des maladies et/ou de virus affectant le bétail. Enfin, introduire la privatisation progressive à travers les PME (fermes laitières et fermes d'embauche).

**Tableau 7 : Effectif des coopératifs agro-élevages**

SITES	EFFECTIF	OPERATIONNELLES
DIKHIL	105	105
MOULOU	35	35
AS-EYLA	80	30
YOBOKI	120	80
<b>TOTAL</b>	<b>340</b>	<b>250</b>

Selon les données référentielles des 10 coopératives agricoles de la région de Dikhil, il a été constaté que les coopératives, de par leur nature à but non lucratif, n'ont jamais su, ni maintenir, ni soutenir leur productivité économique sur une longue période pour diverses raisons essentielles concordant et établissant leur incapacité à tendre vers la sécurité alimentaire.

Pour pouvoir tendre vers une meilleure productivité économique et s'inscrire dans une logique et une perspective de création d'emplois, il est impérieux de cibler une option de politique de développement centrée sur la privatisation progressive du secteur agro-élevage.

En dernier lieu, les défis à relever dans la région de Dikhil, consistent à concilier les exigences de la meilleure productivité économique du secteur agro-élevage et les impératifs écologiques impliquant la gestion rationnelle des ressources naturelles limitées de la région de Dikhil.

### 2.3.3. Ressources minières

Durant l'ère coloniale et même durant 2 décennies après l'indépendance du pays, il était officiellement déclaré que l'ensemble du territoire national était dépourvu des ressources minières.

Mais dès le début du 3<sup>ème</sup> millénaire, à la suite des plusieurs prospections scientifiques menées concrètement sur les terrains des différentes sous-régions rurales de la République de Djibouti, il est fait mention que de nombreux et variés indices et concordants qui sont réunis établissent et confirment l'existence des potentialités minières dans la région de Dikhil et/ou dans les autres parties du pays. Lesquelles ressources minières reconnues sont inventoriées et classées en 4 gammes des produits suivants :

- Roches et minéraux industriels
- Métaux de base
- Métaux précieux
- Substances énergétiques.

Les résultats des revues littéraires et de l'enquête sur le terrain menée concrètement auprès des acteurs majeurs influents de chacune des sous-régions de la région de Dikhil font ressortir que :

**Les roches et minéraux industriels** qui sont généralement utilisés dans la construction de première nécessité de l'habitat et dans les infrastructures routières, qui proviennent d'une origine soit sédimentaire, soit volcanique, seraient repérés et découverts dans les sous-régions de la région de Dikhil.

La roche appelée « la diatomite » est découverte aussi bien dans les plaines de Hanlé, Gobaad, et près de Dikhil-ville, et dans l'oued de Dagadleh (zone de Kouta-bouya).

Aussi, il a été observé dans les dépôts sédimentaires d'étriques des terrasses alluvionnaires du Gobaad, les indices des minéraux tels que rubis, chromite, rutile, magnétite, ilménite et zircon... et des carbonates de sodium sont présents dans les eaux de Lac-Abhé.

#### **Les métaux précieux et métaux de base**

A Garabbayis sise dans la plaine de Hanlé et à Hes-Daba située à l'Est de la plaine de Gagadé, des études entreprises dans 2 concessions ont permis de confirmer une minéralisation aurifère de les 2 sites. Selon la perception commune et partagée des leaders communautaires, il semblerait que le site de Garabbayis disposerait des substances énergiques de type géothermique.

La sous-région du sud-ouest de la sous-préfecture d'As-Eyla dispose de dépôts de gisements sédimentaires de la plaine de Gobaad lui offrant des réelles opportunités tant en matières des roches et minéraux industriels que des métaux de base et des métaux précieux. La roche « diatomite » semble être repérée dans la plaine de Gobaad, le gypse est également découvert dans l'oued de Dagadleh.

#### **2.3.4. Ressources énergétiques**

Les sous-régions de Lac-Abbé et de Garab-bayis sont dotées des substances énergétiques de type géothermique et ont des réels potentiels en énergie solaire.

Des études sont en cours pour évaluer la capacité énergétique exploitable. Des panneaux solaires ont été installés au grand Bara et sont déjà opérationnels.

#### **2.3.5. Le Secteur privé**

Dans la région de Dikhil, force est de constater que le développement du secteur privé reste à ce jour plutôt à son stade embryonnaire.

Cependant, il me semble qu'il est vrai qu'à partir de l'année 2006, Dikhil a connu la prolifération des entreprises privées au nombre d'une trentaine évoluant toutes exclusivement dans le créneau de construction.

Hormis cette frange d'opérations privés plutôt tirée par un effet d'entraînement modal, surtout considérant qu'à plus de 90%, ils sont dépourvus d'esprit d'entreprise et d'une formation qualifiante une compétence particulière voire savoir-faire technique ou innovation sociale le démarquant des autres.

Il y a lieu de souligner au passage l'existence complexe hotel/restauration dénommé « le Palméraie » qui dispose à son actif, un vaste domaine de l'expalméraie publique. Mais la capacité d'accueil de cette petite complexe hôtellerie/restauration s'avère très restreinte et nécessite une extension de son domaine d'activité pour être de référence régionale.

En outre, dans la capitale de la région, il se trouve implanter un grand syndicat des transporteurs qui regroupent en son sein les propriétaires des véhicules.

Par ailleurs, dans le créneau de commerce des produits alimentaires, il s'agit de souligner l'existence des grossistes dénommés respectivement AL-BARAKA, OKAR, GOROD.

## 2.4. Gouvernance

### L'Administration

La présence de l'administration se matérialise à travers un fonctionnaire du corps des administrateurs civils nommé par décret du Président de la République, en conseil des ministres pour exercer la fonction du "Préfet de région», en l'occurrence Monsieur Mohamed Cheiko Hassan, agissant en qualité du représentant de l'Etat, dans la région de Dikhil. En outre, les autres circonscriptions de régions sont dirigées respectivement par un Sous-préfet placé sous l'autorité direct du Préfet.

La puissance publique de l'administration de la région reste dépendante de la capitale du pays, car elle n'est pas encore dotée des institutions de justice, c'est-à-dire des juridictions de premières instances, indépendantes de celles de Djibouti-ville.

Toutefois, elle a la mission fondamentale de veiller et assurer le maintien de l'ordre public intérieur par la police nationale et la gendarmerie nationale qui est implantée dans la région sous forme de brigade. Ces 2 institutions constituent les auxiliaires de premier degré de la justice, qui après les premières phases d'investigation et interrogatoire transfèrent les cas de situation les plus sérieux aux juridictions civiles du premier degré du pays, vers le palais de justice de Djibouti-ville.

### Les juridictions régionales

La brigade de la gendarmerie nationale et la police nationale exercent pleinement le rôle des juridictions auxiliaires en vue de veiller et assurer le maintien de l'ordre public intérieur. En effet, ces 2 institutions de l'Etat prennent en charge la résolution des différends entre les usagers, au moment où elles sont saisies, l'une ou l'autre par l'une des parties adverses. L'une ou l'autre prend en charge l'affaire de flagrants délit ayant causé de lourdes préjudices à l'autrui, ou agressions physiques et/ou autres. Très souvent, les notables traditionnels interviennent pour compléter l'action des juridictions compétentes du pays sur la base de consentement mutuel des citoyens, pour résoudre leur différend amiablement conformément aux termes des us et coutumes et de droit coutumier.

En revanche, la sécurité et la défense extérieures du territoire de la région est du ressort des différents corps des militaires.

En somme l'administration préfectorale est la puissance publique ayant la vocation de veiller et de garantir la protection de sécurité humaine et environnementale en toutes ses dimensions. Au jour d'aujourd'hui, il est nécessaire de renforcer ses capacités humaines, matérielles et financières en vue d'apporter des réponses rapides et appropriées aux besoins des populations.

## Jeunesse/Sports

A l'instar des autres régions de l'intérieur, le Service Régional du SEJS de Dikhil est créé pour la première fois en 2008 à Dikhil ville.

C'est un service public qui s'est assigné la mission de promouvoir les sports ainsi que l'épanouissement de la jeunesse au niveau de la région de Dikhil.

Le service régional se compose comme suit : un chef de service ; un gestionnaire du complexe ; des animateurs des CDC et des agents bénévoles (profs d'EPS ou autres), chargés d'encadrement des différentes disciplines sportives et culturelles en place. L'effectif de son personnel d'appui est de 17 employés de divers statuts et une vingtaine de bénévoles.

Il est également important de créer dans la région une cellule d'écoute, d'information et d'orientation pour les personnes victimes de violences.

### Infrastructures techniques

Le service régional du SEJS de Dikhil est constitué d'un complexe sportif, d'un stade omnisport pluridisciplinaire, ainsi que des centres de développement communautaire à Dikhil ville et dans les localités de Yoboki, As-eyla et Gorabous. Le service régional du SEJS à sa disposition des infrastructures à vocation sportives et communautaires :

a) infrastructures à vocation sportives, **un complexe sportif**, un **stade omnisport** et de **petits terrains de football dans les quartiers de** Dikhil ville ; dans les localités rurales des sous-préfectures, des terrains de football et des **plates formes** récemment finalisées à As-eyla et Mouloud et en cours de construction à Yoboki.

b) infrastructures à vocation communautaires, des centres de développement communautaires tant dans le chef lieu que dans les localités rurales.

Le service régional du SEJS de Dikhil ne peut initier et exécuter à lui seul, car il ne dispose pas d'une autonomie financière, ni un fond de fonctionnement pour répondre aussitôt aux préoccupations de la jeunesse. Toutefois, il a le devoir et le pouvoir d'informer, puis de proposer des solutions à sa hiérarchie (Direction des services régionaux) qui se trouve au niveau central.

Effectivement, le service régional du SEJS de Dikhil lucide de son environnement grâce aux structures communautaires (CDC) qui sont essentiellement gérés par les personnels du SEJS appelés « animateurs » en collaboration avec les membres de conseil communautaire mis en place dans chaque CDC

Egalement, pour lutter avec efficacité et efficacité contre le désœuvrement et le chômage, le service régional de Dikhil par le biais du SEJS compte multiplier la création des minis ateliers de formations professionnelles tant dans le chef lieu que dans les localités des trois sous-préfectures, à savoir, Yoboki, As-eyla et Mouloud.

## Conseil régional de Dikhil

Comme le stipule la *Loi n°174/AN/02<sup>ème</sup> L*, le Conseil Régional constitue un espace d'initiatives, un niveau de programmation, de réalisation des actions de développement et d'organisation de la gestion et de fourniture des services publics essentiels qui fondent le développement.

La composition du Conseil Régional de Dikhil :

- L'Assemblée Régionale de Dikhil est composée de 16 conseillers dont 4 conseillères (dernières élections régionales du 20 Janvier 2012, à raison d'un conseiller pour mille électeurs inscrits.
- L'ensemble des conseillers appartient aux deux mouvements politiques, mais réunis au sein d'une coalition. Ils sont élus pour un mandat de 5 ans (*précisant que la première élection régionale s'est déroulée en Janvier 2006*).

Afin de bien mener les travaux, l'Assemblée Régionale dispose des commissions. Il existe à ce jour celles chargées de l'Education, de la Santé, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture et de la Jeunesse.

- L'Exécutif présidé par le Président de la Région élu aux suffrages universelles directes –*assisté d'un Vice-président et de deux secrétaires régionaux ainsi que d'un questeur* - est chargé de la gestion courante (se limite à l'acte civil pour l'instant) et de la mise en œuvre des actions à caractères sociales adoptés par le Conseil Régional. Dans la nouvelle loi, il est recommandé au recrutement d'un Secrétaire Général qui sera soumis aux ordres du Président pour faire fonctionner l'administration du Conseil Régional.

Le renforcement Institutionnel et les activités du Conseil Régional de Dikhil ont été assurés à travers les instruments ci-après :

- ❖ Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation qui est validé au niveau des décideurs du Pays
- ❖ Mise en place de l'organe exécutif
- ❖ Mise en place d'un comité de CCDD (Comité de Coordination du Développement Régional) : ce comité regroupe tous les responsables des services déconcentrés de la Région
- ❖ Réalisation des PDR (Plan de Développement Régional)
- ❖ Réalisation du PIP (Plan d'Investissement Pluriannuel) pour les périodes à venir.
- ❖ Le **PDR** (Plan de Développement Régional) accompagné de son **PIP** (Plan d'Investissement Pluriannuel) pour les périodes à venir, constitue un véritable outil de planification et de programmation de la Région.
- ❖ Il s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision de la coopération au développement. C'est un référentiel regroupant toutes les activités de développement menées en faveur de la Région par les différents intervenants au développement.
- ❖ Manuel de procédure de mise en œuvre des Investissements sous la Maîtrise d'Ouvrage des Collectivités Locales.

A l'instar des autres régions la gouvernance locale a souffert de l'insuffisance de ressources humaines, des équipements adéquats et des ressources financières.

Cependant, la création du Comité Régional et la part importante prise par le Conseil Régional dans l'élaboration du PDR constituent une avancée positive qui mérite d'être renforcée par la création de structure institutionnelle durable.

### **III- DAGNOSTIC STRATEGIQUE**

### 3.1. Identification de problèmes majeurs

Les problèmes majeurs identifiés sont soit au plan général, soit au niveau sectoriel. Ils sont décelés au niveau de chacune de composante d'activité économique ou social et/ou environnementale.

#### **Problèmes majeurs d'ordre global :**

- Très fortes disparités socio-économiques entre Djibouti-ville et Dikhil-ville, capitale de région.
- Fortes disparités inter-régions
- Très fortes disparités socio-économiques ont été également identifiées entre Dikhil-ville et les chefs-lieux des 3 sous-préfectures.
- Et très fortes disparités sociales et économiques apparaissent entre les espaces urbanisés et les zones rurales de la région de Dikhil.

Au niveau des chefs-lieux de Yoboki, As-Eyla et Mouloud ont été repérés les problèmes majeurs suivants:

- De très fortes disparités entre les trois chefs-lieux et leurs hinterland ruraux tant sur le plan économique et social.
- Difficultés d'accessibilité aux AGR
- Difficultés de contribuer à la promotion des droits des groupes les plus vulnérables (les agriculteurs, les éleveurs pauvres, des femmes rurales, des déscolarisés sans qualification).
- Absence d'une structure de formation professionnelle
- Formation d'un groupe des jeunes chômeurs dont le taux tourne autour de 45% à 50%.
- Pauvreté extrême
- Impasse du développement rural
- Incapacité de stabiliser chaque population dans sa localité d'origine
- Inefficacité de projet de décentralisation instauré depuis 2006, faute du non accompagnement par des programmes et projets économiques appropriés.
- Déversement des jeunes dans la délinquance, la consommation du Khat et des drogues ainsi que dans l'exercice du travail clandestin comme passeur, guide ou agent d'informations des réseaux...

## **Problèmes majeurs spécifiques à chaque secteur économique**

### **Problèmes majeurs de la composante agriculture**

- Rendement agricole de niveau faible couvrant à peine 10% des besoins
- Insuffisance de phytosanitaire
- Sous équipement de techniques d'irrigation
- Insuffisance des partenaires financiers de proximité
- Difficultés d'accès aux produits intrants (semences et grains)
- Productivité économique faible,
- Absence de facteurs d'accompagnement tels qu'assistance techniques, encadrements technique, formations, et conseils.
- Faible diversification des activités
- Incapacité de contribuer à la sécurité alimentaire,
- Faiblesse en matière d'organisation des exploitants agricoles
- Incapacité de contribuer à la stabilisation de la population rurale,
- Manque d'expérience et de tradition agricole des ruraux,
- Défauts d'aménagements de périmètre agricole,
- Absence de brise-vent,
- Rareté du modèle agricole qui intègre l'élevage au volet agricole
- Manque de compétences techniques de base en agriculture
- Absence d'approche prenant en compte la sauvegarde environnementale et sociale
- Manque de système de production intégrant un processus technique de transformation des produits frais en production concentrée, d'où périssabilité des quantités volumineuses des produits .....
- Absence de chambre froide pour la conservation des produits frais périssables
- Coûts de production très élevés à cause du coût élevé du gasoil ou électricité
- Inaccessibilité de l'énergie renouvelable
- Absence de coopération, de partage d'information et/ou expérience entre producteurs et professionnels du secteur agro-élevage/environnement
- Absence d'un lycée agricole régional et/ou des centres de formation BTA ou BPA en agro-élevage
- Et rareté de capacité des coopératifs agro-élevages de la région

## **Problème majeurs de la composante d'activité d'élevage**

- Absence de système de gestion d'exploitation rationnelle des troupeaux
- Capitalisation contemplative des éleveurs,
- Commercialisation de produits directs de l'élevage non en fonction de stade de croissance de la production animale mais occasionnellement pour satisfaire des besoins des liquidités.
- Faible diversification des produits d'élevage,
- Incapacité de tirer profit aussi bien des produits directs et indirects de l'élevage et la prédominance de la pratique de système d'élevage plutôt transhumant à 90%,
- 30% de la population du pays vivent de l'élevage et de ses activités connexes
- Insuffisance de la couverture de santé animale,
- Absence de modèle d'élevage intégrant à l'amont le volet agricole en vue d'accroître la performance économique du premier
- Insuffisance manifeste de « pouvoir d'achat » ou « revenu » du producteur (éleveur) et/ou fermier,
- Impossibilité à l'éleveur de pouvoir acheter des matériels et équipements les mieux appropriés à l'agriculture et/ou à l'élevage.

## **Problèmes majeurs de la composante de l'environnement**

- Erosion éolienne qui touche sévèrement les plaines dépressionnaires de Hanlé, Gobaad, Galafi. Chaque année venant, l'état de perte du capital des soles est évalué à 4 à 5%
- Erosion hydrique constitue également un élément majeur de la dégradation de couverture végétale à cause de pression de densité démographique des éleveurs nomades et de leurs bétails surtout dans certaines sous-régions de hauts plateaux de DAKA, GAMARIE, YAGUER, qui sont dotés des paysages de grandes diversités des végétations à herbacées les mieux fournies.
- Délaissement des droits coutumiers qui régissent le mode de vie qui accordaient une place de choix à la sauvegarde de l'environnement.
- Insuffisance de cultures et consciences environnementales qui pourraient leur dicter les bonnes pratiques/code de conduite contribuant à la performance environnementale et sociale.
- Pollutions des eaux de surfaces, de puits traditionnels, des bassins versants, des oueds et de l'air .....
- Impacts négatifs de tous les investissements des projets de développement entrepris ces deux dernières décennies n'ayant pas mis en œuvre des mesures correctives, ou compensatrices à même d'inverser la situation de dégradation continue de l'environnement.

- Impacts négatifs des pollutions dégagées par des milliers des camions à remorques éthiopiens qui empruntent le corridor quotidiennement et ceux des produits chimiques déversés par eux, quand ils sont victimes de l'accident de circulation.
- Effets néfastes de réchauffement climatique (*hausse de température, sècheresse récurrente, pluviométrie déficitaire, pluie torrentiel, tempête, et inondation*).
- Et forte augmentation de toutes les maladies liées à l'eau.

### **Problèmes majeurs de la composante minière**

- Absence de personnes ressources du secteur privé dotées de l'esprit d'entreprise fondé sur l'innovation et la créativité capables de créer la composante minière en tant que « ressource » et par laquelle, il lui est attribué une valeur d'usage à caractère économique. Sans laquelle, **« tout minerais n'est qu'une roche parmi d'autres »**
- L'économie régionale possède de réels potentiels dans plusieurs secteurs tel que agro-élevage, miniers, énergétique, transport, commerce, agro-alimentaire et position géostratégique mais semble souffrir de manque d'innovation économique et sociale plus que technique.
- Absence d'idée de génie, absence de rêve et d'ambition visant à faire de la région de Dikhil un pôle de développement attractif, économiquement prospère, politiquement stable, et écologiquement sécurisé.
- Absence d'une cellule de recherche de développement en partenariat avec l'université ou autre institution de recherche publique ou privée.
- Peur de s'engager dans tous les nouveaux investissements impliquant une dynamique de changement s'inscrivant dans une perspective d'un développement économique et social ouvert.

### **Problèmes majeurs de la composante du secteur transport**

- Le secteur transport est certes un secteur porteur et générateur d'emploi mais reste jusqu'à ce jour désorganisé et peut mis en valeur et médiocrement exploité. En témoigne, l'exploitation individuelle des usagers c.à.d. des personnes physiques qui s'achètent des véhicules pour assurer le transport des marchandises et/ou des passagers. Ils sont regroupés sous forme de syndicat pour parvenir à leur intérêt commun ainsi ils enlèvent du secteur informel générant une rentabilité financière faible, la rentabilité économique.
- Manque d'une PME privé de transport de sud-ouest
- Manque d'une gare routière, espace d'accueil des passagers
- Manque d'un cadre institutionnel d'une entreprise de transport privé doté d'un système de gestion logistique et management moderne.

- Manque d'espace de restauration, de bar et de boutique free shop
- Organisation et fonctionnement archaïque générateur d'emplois précaires.
- Manque des stations d'approvisionnement en carburant qui favorise le développement des activités illicites de contrebande.
- Plus de 200 véhicules existants sont sous utilisées
- Les passagers sont très mal servis, mal informés et insatisfaits.
- Manque de activités connexes comme entretien, réparation et maintenance.
- Irrégularités des pièces de voiture et entrave aux normes de circulation routière en vigueur. Comportement à risque du conducteur qui peut affecter à tout moment la sécurité des passagers et des marchandises transportées.
- Et impunité de la concurrence déloyale de contrebande ville affecte énormément l'économie régionale.
- Enfin, passivité du secteur privé, faute de l'inexistence du dialogue publique et privé. Et absence de la gouvernance économique qui aurait fixé les règles de la conduite des affaires économiques.

## **Problèmes majeurs de la composante éducation**

### **a. Enseignement primaire**

- Perpétuation continue des disparités en matière de construction des infrastructures physiques scolaires entre d'une part Djibouti-ville dotée des 70 écoles primaires, bénéficiant d'un budget conséquent au détriment des 5 régions intérieures qui se partagent 95 écoles, et d'autre part la capitale de région, exemple Dikhil-ville et ses proches périphéries qui sont dotées globalement de 13 écoles primaires, 4 écoles publiques urbaines et 4 autres publiques rurales et de 5 écoles privés arabophone dont une est rurale au détriment de 3 sous-préfectures et leur proche périphérie rurale qui se partagent les 13 restants. De ces infrastructures scolaires, 3 sont urbaines et 10 sont rurales
- Toutes les sous-régions rurales dites difficiles d'accès de haut plateau de Daka, Gamerie, Yaguer et Boukboukyo ainsi que celles de vaste plaine de Gagadé sont dépourvus d'infrastructures scolaires de l'école primaire ; dès lors leurs enfants d'âge scolarisable n'ont jamais eu accès facile et égale à l'éducation. Elle constitue jusqu'à ce jour l'entrave majeur de rendre effectif l'objectif de l'OMD « éducation pour tous »

## **b. Enseignement secondaire**

- Absence d'un lycée agricole pour une région considérée par son Excellence le Président de la République « le grenier vert de la République de Djibouti »
- Retard du processus devant intégrer le cursus de BAC PRO à la région

## **Problèmes majeurs de la composante de l'électricité**

Malgré, l'existence du bénéfice de potentiel très important en matière d'énergie solaire, 365 jours sur 365 jours dans l'année, cette énergie de substitution reste peu mise en valeur et pratiquement inexploitée.

- Coûts de production d'énergie électrique thermique tributaire de la consommation de gasoil se sont avérés excessivement élevées.
- Le pouvoir d'achat de chaque ménage est incapable d'assurer la couverture intégrale des charges générées par la consommation de l'énergie électrique exigible.
- Les coûts exorbitants d'énergies électriques, et l'absence d'un plan d'électrification effectif des 3 sous-préfectures et de leurs hinterlands (villages et sous-régions) se sont identifiés comme le déficit de politique d'attraction des investisseurs locaux et/ou internationaux. Et un frein, une entrave et obstacle majeur de développement de PME du secteur privé de la région.
- Manque d'initiatives des Directions de l'EDD, l'ONEAD, l'ADR et autres services publics de s'implanter dans les 3 trois chefs-lieux des sous-préfectures.
- Absence d'engagement dans la stratégie de mobilisation d'investissement pour accélérer le processus de l'électrification des 3 sous-préfectures (As-Eyla, Yoboki et Mouloud).

## **Problèmes majeurs de la composante de développement du commerce**

- Absence d'importateur /exportateur de la région de Dikhil
- Absence de politique de la gouvernance régionale (Préfet de région et Président du CRD) menant des actions de plaidoyer pour nouer et développer une relation privilégiée de partenariat commerciale et régimes douaniers et tarifaire préférentiels entre les régions d'Ethiopie et de la région de Dikhil
- Absence des institutions financières de crédit de proximité
- Absence de la gouvernance économique pour l'appui à l'émergence et à la promotion durable des PME de Commerce/Transit, Opérateurs Privés évaluant dans le créneau d'Eco/Tourisme/Réseaux motels, Hôtels et autres...
- Développement de concurrence déloyale des réseaux informels contrebandiers aggravant les déficits et faiblesse des importateurs/exportateurs.

### **Problèmes majeurs de la composante de santé**

- Le centre médico-hospitalier de Dikhil est la seule infrastructure de santé qui offre les services de santé de première nécessité n'éprouvant pas l'intervention des spécialistes. Mais il s'est avéré incapable d'assurer la couverture de santé de la région aussi vaste qu'est Dikhil.
- Insuffisance des médecins, sages-femmes et infirmiers.
- Absence des gynécologues, d'urgentistes et de tous autres spécialistes tels que réanimateurs, cardiologues, neurologues etc...
- Rareté de renouvellement d'investissements au niveau des équipements et des matériels médicaux.
- Difficultés d'évacuation sanitaire des femmes, enfants et adultes des milieux ruraux faute de communication et/ou d'indisponibilité de l'ambulance de Dikhil-ville.
- Les ambulances de la région sont non médicalisées donc, probabilité très élevée que les patients de Dikhil-ville et/ou ses proches périphéries succombent au cours du trajet d'évacuation sanitaire.
- Absence des blocs opératoires et de ceux de réanimation et ensemble d'équipements et matériels techniques appropriés.
- Absence d'une direction régionale de santé.
- Sous équipements alarmants des 3 CSC et de 5 autres postes de santé.

### **Problèmes majeurs/de corridor**

- Incapacité de saisir et profiter de la position géostratégique de la région frontalière de Dikhil traversée par la RN1 (corridor reliant Djibouti/Addis-Abeba).
- Absence d'idée de génie fondé sur la créativité et l'innovation offrant aux routiers empruntant le corridor un espace des Parkings privés ou publics avec aménagement d'espace doté d'infrastructures techniques d'accueil assorties de chaîne de Bar/restauration/Hôtel et free shop etc...
- Incapacité de tisser une réponse adaptée aux besoins structurels existant depuis 1998.

### 3.2. Principales potentialités et contraintes

Contraintes	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléas climatiques (la sécheresse, les crues) ; faiblesse des ressources hydriques et de leur gestion.</li> <li>• Dégradation continue de zone rurale à vocation élevages et/ou agricoles aggravées par l'absence de bonnes pratiques de sauvegardes environnementales et sociales qui pourraient inverser cette situation.</li> <li>• Beaucoup de programme d'investissement continue à poser des problèmes majeurs tant environnementaux que sociaux.</li> <li>• Coûts très élevées de substances énergétiques (gasoils).</li>   <li>• Faible diversification des activités agropastorales</li> <li>• Défiance des réseaux d'institutions financières de proximité et de structures d'appui conseil</li> <li>• Faible accessibilité aux structures sanitaires et très faible couverture en personnel sanitaire ;</li> <li>• Faible taux de fréquentation scolaire notamment chez les filles;</li> <li>• Faible qualité de l'enseignement accentuée par l'insuffisance d'enseignants et d'infrastructures scolaires.</li> <li>• Faible niveau d'infrastructures et d'équipements urbains en matière d'assainissement</li> <li>• Faible prise en compte du genre dans les activités socioéconomiques</li> <li>• Faible niveau de desserte et d'accessibilité des localités rurales.</li> <li>• Faible niveau de déconcentration</li> <li>• Faiblesse des ressources humaines, financières, matérielles et techniques.</li> </ul>	<p>Potentiel agro-pastoral et énergétique-touristique, industriel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Très fort potentiel agro-élevage des sous-régions (Dakka, Gamaries, Yaguer, Dina-Maalih, Gagade etc..) sous réserve de l'inscrire dans une logique de développement intégré.</li> <li>• Immenses potentiels agro-industriels alimentaire, agri business</li> <li>• Fortes potentialités touristiques et celle de transport</li> <li>• Forte potentialité des ressources minières (aurifères, de la diatomite, gypse, métaux précieux et métaux de bases ainsi que roches et minéraux industriels...).</li> <li>• Potentiels substances énergétiques (géothermie, Lac-Abbé et Garabbayis).</li> <li>• Position géostratégique avec l'Ethiopie (corridor RN1), région limitrophe de l'économie émergente en pleine croissance, fort potentiel de développer les PME import/export en matière de commerce.</li> </ul>

## Sous-secteur Agricole

Contraintes	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque d'expérience et de tradition agricole</li><li>- Pauvretés des sols à cause des impacts négatifs de CC (inondations...)</li><li>- Mauvais aménagements et conceptions des périmètres</li><li>- Agricoles et mauvais conceptions des réseaux d'irrigation</li><li>- Absences de brise de vent</li><li>- Modèle de l'agriculture inapproprié ne procédant pas à l'intégration des dimensions environnementales et de l'élevage</li><li>- Faible compétitivité des exploitants agricoles faute de savoir-faire en matière des techniques agricoles</li><li>- Gestion peu rationnelle de l'utilisation d'eau</li><li>- Manque des produits intrants tels que la semence de reproduction végétale.</li><li>- Manques d'infrastructures de formation agro-élevage dans la région (lycée agricole).</li><li>- Et manque d'institution de crédit de proximité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Potentialités agricoles estimées à plus de 4500 hectares des terres arables dans les plaines de Hanlé, Gobaad et de Mouloud.</li><li>- Qualité agronomique des sols excellents.</li><li>- Possibilités /opportunités favorables à l'extension de superficie cultivable à Gagadeh, Hemed, secteurs oudh'alee, et 'Assa'Alee.</li></ul>

## Eau

- Insuffisance des points d'eaux aménagés.
- Insuffisance des pistes praticables rendant les sous régions difficiles d'accès pour l'administration MARA, d'où difficultés d'accès faciles et égales à l'eau de la plupart des sous-régions.
- Localisation des points d'eaux dans les oueds. A chaque crue de l'oued, le point d'eau est détruit et enterré développant les vulnérabilités des populations.
- Absence d'offre des services publics appropriée due au manque d'infrastructures techniques.
- Insuffisance logistique de l'administration préfectorale.
- Gestion communautaire.
- Incapacité des structures associatives.
- Gestion communautaire de l'utilisation d'eau peu rationnelle.

## Couverture végétale

- Insuffisances des ressources en eau mobilisable
- Non maîtrise de technique d'irrigation
- Indisponibilité des intrants végétaux et agricoles
- Manque de tradition agricole d'où la non maîtrise de techniques culturelles
- Faiblesse des capacités des structures de formation et vulgarisation
- Faiblesse de structure des organisations des producteurs
- Absence des infrastructures de conservation et de stockage (chambre de froide)
- Concurrence des pays limitrophes à faibles couts des productions
- Insuffisance de recherche et développement

## Sous-secteur Elevage (production animale)

Contraintes	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"><li>- Faiblesse en termes de compétitivité couts de production excessivement élevés</li><li>- Difficultés d'accès aux soins médicaments et/ou autres services de vétérinaires</li><li>- L'absence d'intégration du volet agricole, à l'amont du projet d'élevage notamment de production animale, en témoigne l'insuffisance manifeste de surfaces fourragères</li><li>- Mauvaise gestion communautaire de l'utilisation d'eau</li><li>- Faiblesse en matière d'organisation des éleveurs</li><li>- Manque de l'encadrement de sous-direction régional notamment d'où insuffisance d'encadrement technique et faible couverture en santé animale</li><li>- Matières premières ou alimentation du bétail disponible à un prix de marché abordable</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Superficie des terres à vocation d'élevage est évaluée à 2 000 000 hectares</li><li>- Traduction et expérience/ richesse quant à la pratique de l'élevage</li><li>- Taux d'urbanisation élevé</li></ul>

### 3.3. Les enjeux

#### Les enjeux économiques

La stagnation de la croissance économique, notamment du secteur agro-élevage en situation de déperissement, d'une part, le secteur de transport qui demeure désorganisé et peu mis en valeur, et l'incapacité de tisser une réponse appropriée aux besoins structurels créés par le trafic en croissance durable du corridor depuis 1998, d'autre part. Dès lors, il est plus que jamais nécessaire de réagir pour emprunter les chemins d'un développement régional durable auquel aspire toute la population de la région par une meilleure prise en compte de nombreux enjeux qui sont stratégiques, environnementaux, sociaux, économiques, géostratégiques et multisectoriels.

#### Les enjeux sociaux

Les indicateurs sociaux de développement du capital humain, notamment la sécurité alimentaire, la santé maternelle et de l'enfant, l'éducation, l'eau et son assainissement, sont encore préoccupants. L'absence jusqu'à ce jour d'un hôpital régional, d'un lycée technique de Dikhil pour promouvoir les activités tertiaire et industrielle, la construction du Lycée agricole pour venir appuyer le décollage économique du secteur agro-élevage, capable d'assurer la couverture de la sécurité alimentaire, la création d'un système d'internat dans les deux Lycées pour les élèves issus des familles les plus défavorisées illustrent ces enjeux.

La problématique de l'intégration de la Femme Dikhiloise dans la vie politique, économique et sociale reste à résoudre. Au préalable, il requiert la mise en place d'un programme intégré notamment la formation, la facilitation à l'accès au crédit spécifique d'autonomisation, l'extension de la place du marché (spécial femme) et divers types d'assistance mettant en valeur la place de la Femme.

- Extension de la place du marché, spécial femme.
- Facilitation au crédit spécifique d'autonomisation femme.
- Appuis et accompagnements du cordon-bleu
- Création d'un centre de formation des femmes.

#### Les enjeux environnementaux

A l'instar, des autres régions du pays, la région de Dikhil se trouve particulièrement exposée aux effets néfastes de réchauffement planétaire qui se traduisent concrètement ces deux dernières décennies par une sécheresse récurrente, une pluviométrie déficitaire, une hausse des températures, des pluies torrentielles et inondations dévastatrices. Dès lors, l'accroissement de la capacité d'adaptation des espaces, la résilience des écosystèmes et des populations, les pollutions, la surexploitation, les pertes et évactions des espèces exotiques constituent des enjeux majeurs.

## **Les enjeux de gouvernance**

Refonder et consolider la puissance publique, par la trajectoire de déconcentration des juridictions des premières instances dans la capitale de région est un enjeu essentiel ; ce volet des transferts de compétences viendra renforcer la restructuration du marché déstructuré et contribuer à lutter contre les concurrences déloyales des contrebandiers affectant énormément l'économie régionale. En outre, réaffecter une dotation budgétaire conséquente pour étendre la couverture des services sociaux de base (eaux, santé, électricité, habitat et autres...) aux populations des 3 sous-préfectures est un enjeu important.

## **IV - ANALYSE STRUCTURELLE**

## 4.1. Identification des variables ou facteurs majeurs

Un tableau de variables est arrêté après trois réunions organisées avec les 20 membres de la commission technique représentative des différents segments de la population de la région de Dikhil.

En effet, ces variables sont construites sur la base de l'ensemble des variables (123 identifiées), elles ont fait l'objet d'évaluation et de hiérarchisation pour éviter la répétition et pour répondre aux exigences de cohérence (globale et sectorielle) et satisfaire les exigences particulières de l'analyse des incidences structurelles.

## 4.2. Influences et dépendances

Une analyse structurelle succincte a permis d'analyser les variables clés du système (la région de Dikhil) et particulièrement celles porteuses d'enjeux pour son évolution future de progrès. Il s'agit de mettre en évidence (hiérarchiser) les variables influentes (ou motrices) et dépendantes.

C'est ainsi que les variables « Pauvreté extrême (PE), Revenu modeste de l'agro-éleveur (RMAE), Capitalisation contemplative des éleveurs (CCE), Rendement agro-élevage faible (RAEF), Exode rural massif (ERM), Insuffisance en sécurité alimentaire (ISA), Mortalité infantile élevée en zones rurales (MIE) ont été des freins de l'évolution passée et récente »

En revanche, les variables enjeux « Développement déséquilibré entre urbain/rural (DUR), Disparités socio-économiques à divers niveau régional (DSE), Rareté de renouvellement d'investissements matériels (RRI) » guideront les politiques et programmes de désenclavement économique et l'équité économique et sociale.

Tableau 8 : **Variables entrées et relais**

Variables Entrées	Variables Relais
-Pauvreté extrême (PE) -Rendement agro-élevage faible (RAEF) -Exode rural massive (ERM) -Insuffisance en sécurité alimentaire (ISA) -Mortalité infantile élevée en zones rurales (MIE) -Capitalisation contemplative des éleveurs (CCE) -Revenu modeste de l'agro-éleveur (RMAE)	-Développement déséquilibré entre urbain/rural (DUR)  -Disparités socio-économiques à divers niveau régional (DSE)  -Rareté de renouvellement d'investissements matériels (RRI)



## **V. VISION-ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

## 5.1. Le Cadre de Référence

Une réflexion stratégique conduite sur une approche participative a déterminé une vision de développement à long terme du pays "Djibouti 2035".

### **Objectif général de la vision**

Djibouti 2035 ambitionne de faire de notre pays un Pôle économique, commercial et financier régional et international qui assure le bien être des Djiboutiens et Djiboutiennes dans un environnement de paix, sécurisé et propre.

### **La vision stratégique se construit autour des cinq (5) piliers :**

1. Paix et Unité nationale
2. Bonne gouvernance
3. Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé
4. Consolidation du Capital humain
5. L'Intégration régionale

### **Les objectifs spécifiques de développement sont :**

- Objectif spécifique 1 : Triplement du revenu par tête à l'horizon 2035.
- Objectif spécifique 2 : Amélioration des indicateurs de développement social et humain (ou du bien-être).

**La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE 2015-2019)** s'inspirant des enjeux et défis ci-dessus, constitue le cadre opérationnel et décline la vision en quatre/cinq axes stratégiques d'intervention à savoir :

- Croissance économique compétitive et rôle moteur du secteur privé
- Consolidation et développement du capital humain
- Bonne gouvernance
- Développement des Régions

## 5.2. La Vision de la Région

De manière spécifique, les consultations sur les aspirations nationales organisées auprès des populations dans les cinq régions de l'intérieur, aux chefs lieux (Ali Sabieh, Arta, Dikhil, Obock, Tadjourah) ont permis de définir un futur, une vision régionale, pour chacune des régions.

« Construire une région de Dikhil politiquement stable, économiquement compétitive, prospère, verte et socialement sécurisés, plaidant pour la promotion des droits humains, et de surcroit , un pôle d'attraction d'investissement étranger direct, dont le vecteur essentiel de locomotion est le secteur privé formé de nouvelles générations des petites et moyennes entreprises s'inscrivant dans une perspective de création d'emplois en direction des jeunes et/ou des femmes pour tendre progressivement à la stabilisation de toutes les franges de la population dans sa région d'origine ».

La vision ainsi définie est pertinente au regard des principes de la vision Djibouti 2035, notamment l'édification d'un pôle économique régional :

### **« Dikhil : Pôle de développement agro-pastoral et énergético-touristique »**

La région de Dikhil reposera son développement sur ses immenses potentialités agricoles. La modernisation des périmètres agricoles, l'encadrement et l'appui aux coopératives agricoles consolideront la vocation agricole de la région. La relance de la production des légumes, notamment de la tomate avec la création d'une unité de transformation est une source de création d'emplois et de revenus, car la filière générerait annuellement jadis 200 millions de FDJ.

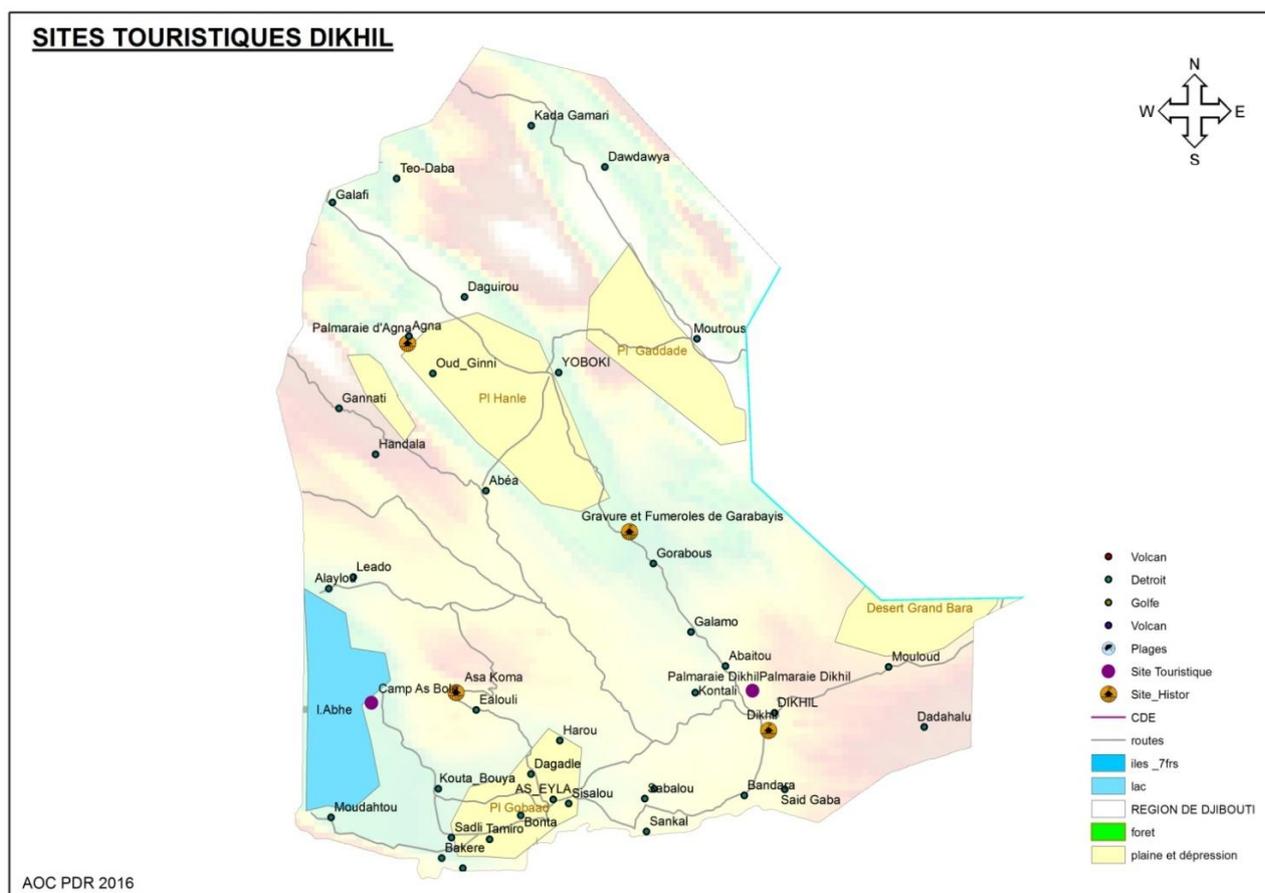
L'élevage et le parc à bétail seront également développés pour satisfaire les besoins nationaux et de la sous région. En outre, la valorisation des potentialités touristiques et le développement de la géothermie au Lac Abbé, ainsi que l'exploitation des ressources aurifères viendront consolider le développement régional.

Le Grand et le Petit Bara constituent des atouts naturels qui peuvent apporter un plus au développement du tourisme de vision et de balade.

Le Lac Abbé constitue à la fois un site touristique naturel avec ses colonnes de cheminées calcaires en forme d'aiguilles, de travertins, des sources permanentes d'eau chaude, mais aussi un site potentiel de développement de l'énergie géothermique.

Le positionnement de la ville de Dikhil sur le corridor Djibouti-Ethiopie offre également des possibilités de développement des services d'assistance aux camionneurs routiers, notamment l'aménagement d'un parc de stationnement à la sortie ouest de la ville, l'assistance dépannage mécanique mobile sur la route, et le développement de la production de textile. La région pourrait accueillir aussi l'aménagement d'un port sec dans la localité de Galafi.

**Figure 7 : Carte touristique de Dikhil**



### 5.3. Objectif général

Aussi bien la Vision « Djibouti 2035 » que son premier plan opérationnel, SCAPE 2015-2019, accordent une place centrale à la « reconquête économique » des régions qui sera fondée sur l'édification des pôles de développement régionaux. Partout, l'exploitation et la valorisation des ressources naturelles s'accompagneront d'une construction des économies régionales, permettant ainsi un « désenclavement économique » des régions et des revenus de la production nationale mieux répartis, profitant en particulier aux bénéficiaires des nouveaux emplois créés dans le cadre de la valorisation des secteurs porteurs

## 5.4. Orientations Stratégiques

La Stratégie régionale retient quatre orientations stratégiques:

**ORIENTATION STRATEGIQUE : Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région**

- Développement des infrastructures structurant
- Promotion d'un réseau de transport capable de soutenir le développement territorial de la région
- Développement d'une armature urbaine capable d'assurer un meilleur maillage et encadrement des territoires locaux.

**ORIENTATION STRATEGIQUE : Promouvoir une bonne gouvernance locale.**

- Accompagner le processus de décentralisation par une définition précise et établie de la répartition des rôles et responsabilités,
- Renforcer les capacités des décideurs politiques régionaux,
- Améliorer le niveau de formation et la participation de tous les acteurs à la gestion des affaires publiques.

**ORIENTATION STRATEGIQUE : Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales**

- Promotion d'un développement industriel et de services dans les zones à potentialités, de manière à faire émerger des territoires attractifs en termes d'emplois et de création de richesse régionale ;
- Soutien et Modernisation du développement rural

**ORIENTATION STRATEGIQUE : Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable**

- Accès aux services sociaux de base ;
- Valorisation des Ressources Humaines
- Relèvement des revenus et Promotion de l'emploi
- Promotion du développement durable, de la résilience des populations

## 5.5. Priorités du PDR 2015-2019 pour l'Accélération de l'Atteinte des ODD

Le Gouvernement a élaboré un Plan de développement Régional (PDR 2015-2019) pour chaque région de l'intérieur.

Ce plan est le cadre des interventions publiques et privées pour créer les conditions du désenclavement économique des régions et des revenus de la production nationale mieux répartis, profitant en particulier aux bénéficiaires des nouveaux emplois créés dans le cadre de la valorisation des ressources locales et des secteurs porteurs. Il est également le cadre de mise en œuvre des ODD et le cadre de dialogue politique avec les partenaires pour soutenir nos priorités et pour une mobilisation plus accrue des ressources.

Par ailleurs, l'alignement des quatre (4) orientations stratégiques des PDRs 2015-2019 sur les ODD traduit l'engagement du Gouvernement à œuvrer pour l'atteinte des ODD dans tous les secteurs.

**Tableau 9** : L'alignement des orientations stratégiques sur les ODD

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) 2016-2030	PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (PDR) 2015-2019
ODD 11 : Villes et communautés durables ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Orientation Stratégique : Promouvoir une bonne gouvernance locale
ODD 1: Pas de pauvreté ODD 2: Faim "zéro" ODD 3: Bonne santé et bien-être ODD 4 : Education de qualité ODD 5 : Egalité entre les sexes ODD 14 : Vie aquatique	Orientation Stratégique : Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement
ODD 8 : Travail décent et croissance économique ODD 12 : Consommation et production responsable	Orientation Stratégique : Edification d'un Pole économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales
ODD 6 : Eau propre et Assainissement ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable ODD 9 : Industrie, innovation et Infrastructures ODD 10 : Inégalité réduite ODD 13 : Lutte contre le changement climatique ODD15 : Vie terrestre ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Orientation Stratégique : Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région

## 5.6. Objectifs et Politiques Régionales

### 5.6.1. Fondements du développement régional de Dikhil

Le modèle de la croissance économique envisagée, c'est celle du développement durable qui offre de réelles opportunités de création d'emploi en direction des jeunes et femmes les plus touchés par le chômage. Il est fondé sur une stratégie de développement équilibrée misant sur l'opportunité de tirer la synergie programmatique de toutes les activités intersectorielles développées de manière simultanée, aussi bien dans l'optique de la promotion de l'économie rurale et celle urbaines de la région de Dikhil.

L'édification du « **pôle de développement économique de la région** »

Concrètement, il sera question d'unir et d'assurer les liens de complémentarités de toutes les activités des différents sous projets du PDR initiées et développées en vue de contribuer au décollage et au développement économique soutenu par l'édification d'un pôle agropastoral, industriel, énergétique et touristique à travers la création des agro-industries, le développement de l'agrobusiness, la construction d'un parc à bétail à vocation nationale et régionale ; l'exploitation des potentialités touristiques et de la géothermie au Lac Abbé, la mise en valeur des ressources aurifères et la construction d'une zone économique spéciale liée à la proximité de l'Ethiopie avec une forte croissance économique.

Au demeurant, l'amorce du décollage de la croissance économique et sa promotion soutenue doit passer nécessairement par l'introduction d'une approche de développement intégré du secteur agro-élevage retenu comme un des piliers du « **pôle de développement économique de la région** ». Les domaines clés du système de production vont s'organiser essentiellement autour des 2 segments d'activité suivants : la production animale (sous-secteur élevage) et le volet agricole.

#### **Le sous-secteur de la production animale**

Pour accroître à la fois son revenu et sa productivité économique, dorénavant, le système de production de l'élevage pratiqué par les éleveurs sédentarisés doit miser sur la croissance économique intensive, incluant le processus d'industrialisation.

L'activité sera centrée sur la promotion des investissements de création et développement soutenus des fermes laitières de la commercialisation des laits, incluant le processus d'industrialisation afin de procéder à des transformations majeures en vue de produire et offrir au marché local, régional et/ou national tous ces produits dérivés des laits tels que beurre, fromage, lait fermenté, etc. Il sera nécessaire d'aller toujours vers la recherche de la meilleure performance du secteur, avec des coopératives d'agro-élevage de la région de Dikhil avec un but lucratif et dotées de compétences techniques.

En vue de renforcer l'avantage comparatif dont dispose ce premier secteur économique, il est vivement souhaité que les exploitations agro-élevage de la région soient alimentées à partir des sources d'énergies solaires disponibles 24h/24h et 365 jours par an.

Pour soutenir la productivité, notamment du volet élevage axé sur la production animale, il est prévu de miser sur une diversification s'appuyant sur la production à grande échelle avec le développement des activités économiques s'articulant autour de l'apiculture, l'aviculture, la tannerie, et la vannerie « produits dérivés des fibres des palmiers doums ».

Enfin, il sera procédé au développement des écosystèmes aménagés sous forme des Parc éco-tourisme.

### **L'accroissement effectif du niveau de développement humain accorde une place de choix à la valorisation des potentialités humaines**

En effet, les efforts considérables ainsi déployés en matière de l'amélioration de la qualité du potentiel humain vont viser concrètement une meilleure accessibilité aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation et la formation, à l'habitat viable, à l'eau potable, à l'énergie électrique et à l'emploi générateur de revenu.

Cependant, le développement ne dépend pas uniquement du seul facteur de la dotation des biens d'équipement mais qu'il reste largement tributaire de la qualité des hommes et des femmes concernés au premier plan.

La valorisation des potentialités humaines, écologiques et matérielles va constituer l'une des passerelles qui va venir appuyer le décollage et la promotion soutenus du développement économique et sociale de la région.

La recherche de meilleurs gains de productivité exige la formation d'une frange relativement importante de nos jeunes (formation de gestion et management moderne des entreprises) aux nouvelles techniques d'informations et communication, notamment sur le numérique.

En outre, le développement de l'esprit d'entreprise fondé sur la créativité et l'innovation sociale et/ou technologique indispensable pour la conduite des affaires sera soutenu.

Au total, les investissements seront relevés de manière continue dans le développement du capital naturel, du capital matériel, du capital humain et social pour garantir le développement économique durable.

## 5.6.2. Objectifs spécifiques

Des actions appropriées privilégiant les synergies, les complémentarités et la cohérence seront mises en œuvre pour l'atteinte des objectifs stratégiques.

### Objectif stratégique spécifique

**Contribuer à la refondation consolidée d'un cadre environnemental et institutionnel favorable au décollage et promotion soutenus du développement économique et social équilibré et équitable de la région en vue de préserver la cohésion sociale et atténuer l'ampleur de la pauvreté et du chômage. Refonder et consolider la capacité de la gouvernance régionale de telle sorte qu'elle participe activement à la construction de sa propre région.**

Les actions suivantes sont privilégiées et mises en œuvre :

Créer un cadre propice à l'accélération de la mise en œuvre des programmes du PDR par la trajectoire d'un bureau régional de gestion d'exécution dirigé par coordination chargé de programme et assuré par un personnel d'appui ; Elaborer le manuel des procédures de la mise en œuvre du PDR et un manuel de procédures de gestion administrative, comptable et financière du BRD.

Renforcer la dotation budgétaire allouée tant à l'administration préfectorale que CRD pour corriger, compenser et atténuer l'ampleur des disparités subies.

Accélérer et rendre effectif le processus des transferts de compétences et de déconcentration des services/directions des différents ministères techniques essentiels, justice, hôtel d'impôt, habitat et environnement, banque, trésor public, chambre de commerce, etc.

Accroître les relations de partenariat entre la préfecture, le CRD et la société civile (privé, association et ONG) ; Initier et développer une relation de partenariat et de coopération franches et constructives entre les différentes parties prenantes impliquées dans la gestion d'exécution de programme du PDR.

Introduire les critères de gestion axée sur les résultats et celles instituant la dotation d'un bon dispositif de suivi et évaluation périodique.

Réfléchir et dialoguer de manière continue pour forger ensemble une culture de la région fondée sur les valeurs et les principes guidelines dictant et diffusant les codes de conduite et les meilleures pratiques indispensable à la construction d'une région perle.

Elargir les relations de partenariat aux acteurs des autres régions intérieures pour partager les informations et les expériences.

## **Objectif stratégique spécifique**

**Contribuer à l'accroissement du niveau de développement humain par une trajectoire de consolidation soutenue de renouvellement des investissements des biens d'équipements des infrastructures sociales et/ou techniques, prestataires des services sociaux de base en vue d'améliorer la qualité des hommes et des femmes.**

### **Santé-Nutrition-Hygiène**

Renforcer la capacité de CMH pour qu'elle soit un établissement de référence régional, un hôpital régional.

Mobiliser le renouvellement d'investissements en matière des biens d'équipements ; Porter une meilleure visibilité aux 3 centres de santé communautaires, Yoboki, As-Eyla, et Mouloud par la trajectoire de mobilisation d'investissements des équipements. Investir dans l'acquisition des 5 ambulances médicalisées dont 3 aux CSC.

Construire des locaux d'extension, hébergement, laboratoire et la radiologie ainsi qu'en approvisionnements en médicaments et en affectation des médecins.

Renforcer les CSC en matière d'affectation des personnes ressources notamment des techniciens de santé service d'hygiène. Prêter une meilleure visibilité aux 5 postes de santé à travers l'affectation d'un infirmier et rotation régulière d'approvisionnement en médicaments. Soutenir le CSC de Mouloud en matière d'approvisionnement des médicaments contre les morsures de toutes espèces de reptiles.

Réhabiliter et équiper le poste de santé de Koutabouya et rendre opérationnel les différents centres nutritionnels existants mais non fonctionnels ; Construire 4 nouveaux postes de santé avec des équipements et des compléments nutritionnels.

Investir dans la création et équipements appropriés d'institut d'hygiène et épidémiologies et d'un centre de formation des personnels de la santé régionale de Dikhil ainsi que d'un bâtiment séparé aux patients tuberculeux.

### **Education-Formation**

Investir dans la construction de 11 nouvelles écoles primaires : 1 à Galamo, 1 à Mouloud, 4 à As-Eyla et 5 à Yoboki.

Renouveler les investissements d'exploitation d'écoles à Dikhil1, Bondara, Mouloud. Rendre effective l'expansion des centres préscolaires dans les différentes écoles publiques de Dikhil-ville. Renforcer la capacité des écoles publiques en matière d'équipements appropriés.

Investir dans la création d'un lycée agricole et l'introduction d'un cursus BAC PRO industriel au LTD. Encourager la création d'1 CEM et Lycée privé agréé par l'Etat. Soutenir la création d'un I.U.T et celle d'un centre régional de formation d'enseignements de la région.

Investir dans la création d'un lycée technique de Dikhil pour promouvoir les activités tertiaire et industrielle, la construction du Lycée agricole pour venir appuyer le décollage économique du secteur agro-élevage, capable d'assurer la couverture de la sécurité alimentaire, la création d'un système d'internat dans les deux Lycées pour les élèves issus des familles les plus défavorisées.

### **Accès à l'eau et à l'électricité**

Renforcer la capacité de l'ONEAD pour qu'elle facilite l'accès à l'eau aux nouveaux quartiers : Construire 2 grands réservoirs de 120m<sup>3</sup> pour accroître l'accès à l'eau. Acquérir les tuyaux de conduite et aménager, installer les nouveaux réseaux et branchement à l'eau. Construire 3 ouvrages hydrauliques (forage) et puits cimentés. Réhabiliter le réservoir principal de 300m<sup>3</sup> et les conduites d'eau dans les différents quartiers.

Rendre effectif l'accès facile à l'électricité à partir de source de l'énergie solaire aux 2 chefs-lieux des sous-préfectures. Renforcer la capacité du cadre institutionnel de la subdivision de l'EDD de Dikhil pour satisfaire l'attente de sa clientèle.

### **Jeunes et Environnement**

Renforcer la capacité du cadre institutionnel du service régional du SEJS. Faciliter l'accès à une meilleure éducation et conscience environnementale pour le changement de comportement nocif à l'écosystème. Accroître l'engagement dans la perspective de genre par la promotion de programme de santé sexuelle et santé de reproduction et de la lutte contre le VIH/SIDA.

### **Objectif stratégique spécifique**

**Construire un pôle économique régional fondé sur (i) le développement intégré du secteur agro-élevage visant à optimiser la productivité et les rendements sectoriels misant sur la compétitivité, la diversification et l'introduction de la privatisation progressive, et (ii) la valorisation, l'exploitation des ressources naturelles, minières et du tourisme. La mise en œuvre cette initiative conciliera les impératifs économiques et ceux écologiques.**

### **Développement intégré du secteur agro-élevage, productivité et compétitivité**

Inciter la pratique du système de l'élevage intensif par la construction des 60 enclos à titre expérimental Dikhil/Yoboki ; Aménager et installer 20 plantations des pépinières ; Assurer l'approvisionnement diversifié et régulier des produits intrants.

Assurer la couverture de santé animale par l'affectation d'un vétérinaire permanent dans chaque chef-lieu de sous-préfecture ; Assurer la couverture de santé végétale.

Renforcer la capacité des exploitations agro-élevage existant sur tout le plan ; Réhabiliter et renforcer la capacité des périmètres agro-pastoraux existant sur tout le plan ; Inverser la situation des éco-systèmes dégradés progressivement.

Rendre effective la compétitivité du sous-secteur élevage par la diversification et par la privatisation progressive.

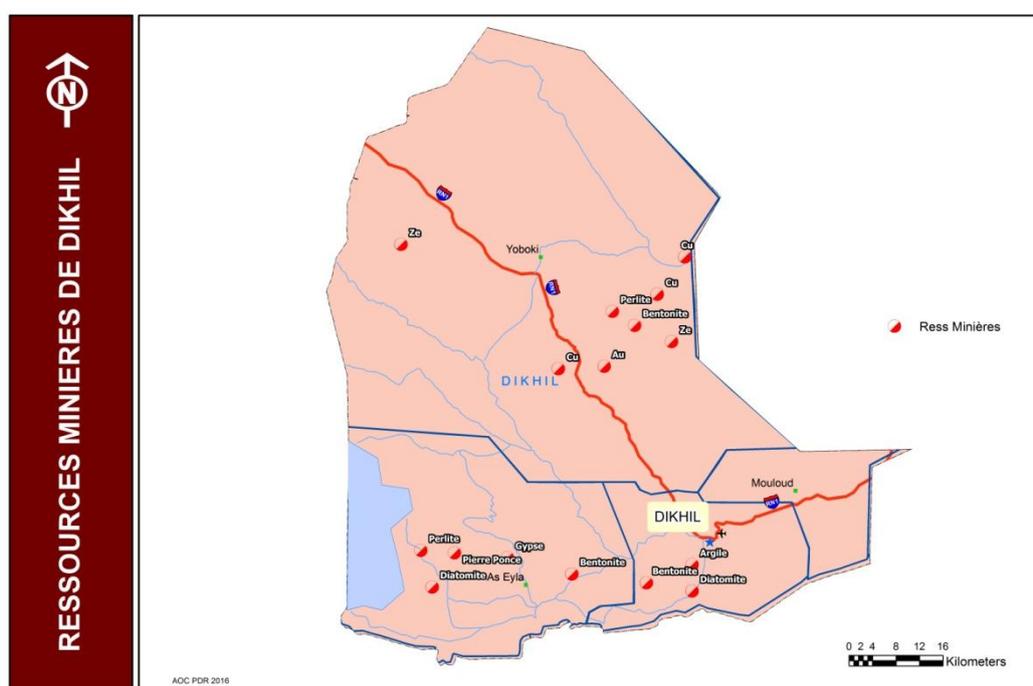
Introduire le processus d'industrialisation pour opérer la transformation des produits d'élevage et ceux agricoles.

Construire des ouvrages hydrauliques spéciaux et appui à la promotion soutenue du secteur agro-élevage. Construire et/ou réhabiliter les pistes de toutes les s/régions pour faciliter l'acheminement des produits et des bétails.

## Mines et Tourisme

Entreprendre l'exploitation des ressources minières des 3 sites Dikhil, As-Eyla et Yoboki. Choisir le partenaire extérieur et installer les infrastructures techniques appropriées et appui à la production. Corriger, compenser et atténuer les impacts négatifs de projet d'exploitation minière.

**Figure 8 :** Carte des ressources minières



Restructurer, formuler et privatiser le secteur transport. Optimiser le rendement de tourisme en intégrant la dimension éco-tourisme ; Promouvoir la privatisation du secteur touristique et de complexe hôtellerie et restauration. Procéder au développement des espaces aménagés des écosystèmes sous forme de parcs, reforestation et jardin zoo.

Promouvoir la création des PME Import/Export.

### Objectif stratégique spécifique

**Rendre effectif l'introduction et la promotion soutenues de sources d'énergies solaires, s'appuyant sur des ressources inépuisables, rayonnement du soleil recueillies par des capteurs conçus à cette fin. Et se doter des biens d'équipements photosensibles les convertissant en électricité.**

Aménager, agencer et installer les biens d'équipement appropriés d'énergie solaire.

### Objectif stratégique spécifique

**Introduire et développer le critère de gestion axée sur les résultats mettant en avant l'organisation périodique d'un bon dispositif de suivi et évaluation incluant l'audit interne et celui externe.**

**Elaborer un document de référence définissant outil, méthode, critère et approche retenus pour organiser le dispositif de suivi et évaluation.**

Organiser le dispositif de suivi et évaluation interne tout le trimestre de l'année en exercice. Organiser un dispositif suivi et évaluation externe au 31 décembre de chaque année. Opérer l'ajustement des décisions stratégiques à prendre par la prise en compte des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation restitué.

## 5.7. Opérationnalisation du Plan de Développement Régional

L'ensemble des objectifs sont traduits dans des programmes, sous programmes majeurs (Programmes, Matrice de programmes prioritaires) dont l'exécution assurera l'atteinte des résultats attendus. (Voir Tableaux ci-dessous).

## 5.8. Financement et Mise en œuvre

### Financement du PDR : Trois sources de financement seront explorées et privilégiées

- (i) les ressources fiscales par l'élargissement de la base économique taxable, et un meilleur recouvrement à travers un renforcement des régies financières et un meilleur contrôle ;
- (ii) une affectation des recettes parafiscales générées par la région, notamment les recettes du commerce frontalier avec la République Fédérale d'Ethiopie ;
- (iii) la mobilisation des ressources extérieures à travers des partenariats et des tables rondes des partenaires au développement.

**Le Dispositif de financement** comprendra l'Etat, les Collectivités régionale, des Organisations non Gouvernementales(ONGs), les Organisations de la Société Civile(OSC), le Secteur privé, et les partenaires au développement de l'Etat.

**Partenaires au développement régional et local** : Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale, Système des Nations Unies, l'Union Européenne, la Coopération Française (AFD), les Coopérations bilatérales, l'USAID, etc.

## Dispositif de mise en œuvre, de suivi évaluation

Le dispositif permet d'organiser, de mobiliser les capacités locales et de les renforcer pour assurer la mise en œuvre du PDR.

**Fondements et principes** : Ce dispositif vise à :

- promouvoir et renforcer la participation, la consultation et la responsabilité de tous les acteurs à la prise des décisions, à la gestion des affaires publiques de leur région et de leurs localités ;
- privilégier également les résultats et la communication ;
- être souple pour garantir une mise en œuvre rapide et facile des programmes, et l'adaptation aux besoins et l'évolution des situations.

**Mécanismes institutionnels** :

Les deux ministères, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEFI) et le Ministère de l'intérieur (MI), sont les institutions d'ancrage portant la responsabilité gouvernementale de la mise en œuvre du PDR.

Les Acteurs sont : le Comité régional, le Comité de pilotage, la Commission technique, les Conseils de Sous-préfectures, les Conseils de quartiers, les Conseils locaux-campements, la Société civile et les partenaires au développement.

**Un Cadre de Suivi évaluation**, fondé sur des indicateurs et une revue annuelle, mesurera le niveau de réalisation des programmes et identifiera les contraintes et les goulots.

## **VI. ANALYSE DES HYPOTHESES ET RISQUES**

Trois risques majeurs pourraient entraver une bonne exécution du Plan de développement régional :

1. Participation et Responsabilité des populations et acteurs locaux
2. Déconcentration et présence des administrations dans les régions
3. Renforcement des capacités institutionnelles, humaines, matérielles et financières des Conseils régionaux

Des actions vigoureuses, rapides et adaptées seront engagées pour réduire, voire faire face aux risques.

### Participation et Responsabilité des populations et acteurs locaux

Les PDRs ont été élaborés dans un large processus participatif des populations et des acteurs locaux et avec une forte implication des élus du Conseil Régional et de son Président.

Pour maintenir et renforcer cette participation et responsabilité, gages de la mise en œuvre du PDR, il est nécessaire d'instaurer des consultations périodiques, de rechercher l'adhésion et l'appropriation des populations par leur implication à la prise des décisions, à leur mise en œuvre et à rendre compte des résultats.

Des cadres de concertation et de participation seront créés et opérationnalisés au titre des renforcements des capacités institutionnelles des Conseils régionaux.

Des actions de formation, de renforcement des capacités des populations, des acteurs et élus locaux seront organisés pour une mise à niveau des connaissances

### Déconcentration et présence des administrations dans les régions

L'administration se rapprochera davantage des populations afin de contribuer à apporter une réponse adéquate et rapide à leurs besoins et urgences. Les moyens humains, matériels et budgétaires leur seront alloués. Le programme de déconcentration initié par la Primature sera rapidement opérationnalisé.

### Renforcement des capacités institutionnelles, humaines, matérielles et financières des Conseils régionaux.

Les mécanismes institutionnels prévus dans les PDRs (Service de planification, programmation, budgétisation ; Comité de programmation des investissements publics ; Service de suivi évaluation et des statistiques) seront créés, mis en place et opérationnalisés, dotés des ressources humaines essentielles, des équipements et des matériels roulants. Des dotations financières seront allouées pour garantir et sécuriser le financement des programmes et projets régionaux et locaux.

Secteur : Développement de Dikhil

Institution : MDD-CR; MET; MCPT; MERN; MB; MPCI; MAEPERH; MEFI;  
MDCcommerce; MENFOP; MS; DISED; MAMCBW; MDL; SEJS; SEAS; MFF;  
OSC; MJAP; MI (préfecture)

<i>(en millions de FDJ)</i>	<b>2016-2020</b>
OS1. Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région	<b>27 535</b>
OS2. Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales	<b>11 754,2</b>
OS3. Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable	<b>4 428,4</b>
OS4. Promouvoir une bonne gouvernance locale	<b>1 799</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45 517,2</b>

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
<b>OS1. Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région</b>							<b>Total 2016-2020 : 27 535 Millions FDJ</b>				
<b>Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisation de la capitale régionale (SDAU) DIKHIL (à voir dans la MAP de l'axe 4 de la SCAPE)</b>	<b>8 234,2</b>	<b>1 646,8</b>	<b>1 646,8</b>	<b>1 646,8</b>	<b>1 646,8</b>	<b>1 646,8</b>			<b>8 234,2</b>		
Travaux de réhabilitation et de revêtement des voies urbaines dans le tissu existant (SDAU)	2 693,0	538,6	538,6	538,6	538,6	538,6			2 693,0		
Travaux de réhabilitation de la Route national 1 sur environ 500 mètres linéaires (SDAU)	72,5	14,5	14,5	14,5	14,5	14,5			72,5		
Renforcement de la passerelle existante (SDAU)	900,0	180,0	180,0	180,0	180,0	180,0			900,0		
Aménagement de trois (3) nouvelles liaisons entre les deux rives de l'Oued Dikhil (SDAU)	378,0	75,6	75,6	75,6	75,6	75,6			378,0		
Travaux de création de la nouvelle voirie dans les zones d'extension urbaine de la capitale (SDAU)	1 887,5	377,5	377,5	377,5	377,5	377,5			1 887,5		
Réalisation des réseaux d'alimentation en eau potable dans la zone d'extension urbaine(SDAU)	430,0	86,0	86,0	86,0	86,0	86,0			430,0		
Travaux de raccordement des secteurs non alimentés en eau potable (Secteur 5 - zone Sud Ouest) (SDAU)	264,0	52,8	52,8	52,8	52,8	52,8			264,0		
Travaux de réalisation de deux (2) nouveaux forages pour mobiliser la ressource en eau (environ 200 m3/heure) (SDAU)	10,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0			10,0		
Extension de l'éclairage public à l'ensemble des secteurs de la ville (SDAU)	545,5	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1			545,5		
Aménagement d'une décharge publique (SDAU)	810,0	162,0	162,0	162,0	162,0	162,0			810,0		
Construction de murs en gabions dans les lits des oueds importants (SDAU)	66,0	13,2	13,2	13,2	13,2	13,2			66,0		
Canaux d'évacuation des eaux pluviales (SDAU)	19,8	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0			19,8		
Plantation sur les rues principales de la ville (SDAU)	18,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7			18,7		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		

Aménagement d'une aire de stationnement des camions à la sortie ouest (SDAU)	96,1	19,2	19,2	19,2	19,2	19,2			96,1		
Plantation sur les rues principales de la ville (SDAU)	18,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7			18,7		
Equipement de la commune pour la gestion des ordures ménagères et des eaux usées (SDAU)	24,4	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9			24,4		
<b>Programme d'Aménagement et d'Urbanisation des sous-préfectures -AS-EYLA-YOBOKI-MOULOU</b>	<b>19 301</b>	<b>0,0</b>	<b>2 895,2</b>	<b>3 860,2</b>	<b>5 790,3</b>	<b>6 755,4</b>			<b>19 301,0</b>		
Construire une nouvelle route double voies reliant GRAND BARRA - DIKHIL - YOBOKI - GALAFI (120 km)	12 960,0		1 944,0	2 592,0	3 888,0	4 536,0			12 960,0		
Construire la route reliant DIKHIL- ASS EYLA - KOUTABOUYA - LAC ABBE (75 km)	4 355,0		653,3	871,0	1 306,5	1 524,3			4 355,0		
Construire la piste reliant DIKHIL - BANDARA - SAKAL (25 km)	825,0		123,8	165,0	247,5	288,8			825,0		
Construire des équipements marchands (marché de bien et services) dans les grands pôles de développement YOBOKI - ASS EYLA - MOULOU	60,0		9,0	12,0	18,0	21,0			60,0		
Réaliser des infrastructures d'assainissement pour les trois sous-préfectures - YOBOKI - ASS EYLA - MOULOU (3600ménages)	540,0		81,0	108,0	162,0	189,0			540,0		
Réaliser des infrastructures de stockage et d'adduction d'eau pour les ménages de trois sous-préfectures YOBOKI - ASS EYLA - MOULOU	24,0		3,6	4,8	7,2	8,4			24,0		
Réaliser des infrastructures de voirie pour les ménages de trois sous-préfectures YOBOKI - ASS EYLA - MOULOU	39,0		5,9	7,8	11,7	13,7			39,0		
Installation des stations de téléphonie mobile les grands pôles de développement YOBOKI - ASS EYLA	219,0		32,9	43,8	65,7	76,7			219,0		
Installation d'une centrale électrique solaire pour les sous-préfectures de YOBOKI - ASS EYLA - MOULOU	279,0		41,9	55,8	83,7	97,7			279,0		

<b>27 535,2</b>	<b>1 646,8</b>	<b>4 542,0</b>	<b>5 507,0</b>	<b>7 437,1</b>	<b>8 402,2</b>			<b>27 535,2</b>		
-----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	--	--	-----------------	--	--

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
<b>OS2. Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales</b>						<b>Total 2016-2020 : 11 754,2 Millions FDJ</b>					
<b>Programme pour la modernisation et la dynamisation de l'agriculture et de l'élevage</b>	<b>6 621,2</b>	<b>0,0</b>	<b>1 002,3</b>	<b>1 361,0</b>	<b>1 968,6</b>	<b>2 289,4</b>			<b>6 621,2</b>		
Mettre à niveau la coopérative d'agriculteurs et d'éleveurs	4,0		0,6	3,4					4,0		
Construire des entrepôts pour stockage des produits agricoles	140,0		21,0	28,0	42,0	49,0			140,0		
Construire des points de vente à Dikhil-ville	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Construire des enclos aux 60 fermiers de production animale et des grillages de protection	30,0		4,5	6,0	9,0	10,5			30,0		
Mettre en place 5 espaces pépinières (Harou, Gami, Abaytou, Bondara, Cheikeyti)	25,0		3,8	5,0	7,5	8,8			25,0		
Développer et intégrer le secteur de l'agro-élevage des sous-préfectures	30,0		4,5	6,0	9,0	10,5			30,0		
Réhabiliter l'abattoir de Dikhil (crochets, chaîne de froid, hygiène)	20,0		3,0	4,0	6,0	7,0			20,0		
Construire un nouveau périmètre agro-pastoral pour 60 familles à Hanlé 1	30,0		4,5	6,0	9,0	10,5			30,0		
Réhabiliter le périmètre agro-pastoral de 80 ha à Liliya-bouri pour 42 familles	25,0		3,8	5,0	7,5	8,8			25,0		
Construire un périmètre agro-pastoral de 60 ha à Garabeys pour 60 familles	30,0		4,5	6,0	9,0	10,5			30,0		
Mettre en place des projets d'apiculture, d'aviculture, de tannerie, de vannerie (produits dérivés de fibres de palmiers Doums)	50,0		7,5	10,0	15,0	17,5			50,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Mettre en place un Comité de gestion d'Eau destiné à l'Agropastoralisme de la (CGEA) composé de (coopératives agricoles, éleveurs, préfecture, conseil régional, services déconcentrés, membres des associations de la société civile) présidé par le Conseil Régional	7,0		1,1	3,0	3,0			7,0			
Réaliser une étude sur l'état des sols et les potentiels d'exploitation agricole et d'élevage en vue d'élaborer et mettre en œuvre de plans de développement ainsi que la définition et la mise en place d'un zonage agricole dans les bassins versants de la région	9,0		1,4	7,7				9,0			
Mener une étude d'inventaire sur les infrastructures de retenues et points d'eau existants et sur les nappes dans le bassin versant et leur utilisation ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	15,0		2,3	12,8				15,0			
Construire 20 seuils enterrés sur les bassins versants favorisant le développement de l'agropastoralisme	1 920,0		288,0	384,0	576,0	672,0		1 920,0			
Programme de gestion des eaux et des sols (PROGRES) (PIP)									FIDA		
PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE RURAL & DE MOBILISATION DES EAUX (PRODERMO) à Cheiketi et Hanlé (PIP)									BM		
Résilience à la Sécheresse et développement des Moyens de Subsistance dans la Corne d'Afrique (DRSLP-1) à Gaggade-Derela (PIP)									BAD		
Résilience à la Sécheresse et développement des Moyens de Subsistance dans la Corne d'Afrique (Résilience-3) à Mouloud, Harou et Aroua (PIP)									BAD		
Construire 300 berges pour combattre l'érosion des berges par les inondations pour les exploitations agricoles ;	576,0		86,4	115,2	172,8	201,6		576,0			
Mener une étude d'inventaire des points d'eau existants dans le domaine de l'agriculture et de l'agropastoralisme (forage, puits traditionnels, puits cimentés) et leur opérationnalité ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	8,5		1,3	7,2				8,5			
Construire 400 puits cimentés pour 400 exploitations existantes	400,0		60,0	80,0	120,0	140,0		400,0			
Transformer 100 puits traditionnels existants en puits cimentés de 3m de diamètre avec un escalier pour l'entretien	70,0		10,5	14,0	21,0	24,5		70,0			
Construire 20 forages repartis équitable entre les sous-préfectures	250,0		37,5	50,0	75,0	87,5		250,0			
Construire 6 forages à Harou, Gami, Abaytou, Bondora, Cheikeyto et Mokoli et 5 retenues d'eau pour la reconstitution des pâturages à Harou, Gami, Abaytou, Bondora et Cheikeyto	80,0		12,0	16,0	24,0	28,0		80,0			

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Construire pour 400 exploitations existantes des réservoirs d'eau de 50 m3, pompes à eau solaire à débit v et sécurisé avec un grillage contre les animaux	2 200,0		330,0	440,0	660,0	770,0			2 200,0		
Mener une étude d'inventaire des éleveurs et type d'élevage pratiqué, les problèmes rencontrés, les services offerts, les besoins et attentes en matière d'agropastoralisme ainsi que l'intégration des informations dans une base de données à référence spatiale	10,5		1,6	8,9					10,5		
Aménager 100 nouvelles exploitations sécurisé avec des grillages en construisant des réservoirs d'eau de 50 m3 pour installer 100 ménages nomades sinistrés de la sécheresse ayant perdu leur cheptelles pour les sédentariser	550,0		82,5	110,0	165,0	192,5			550,0		
Acheter des intrants pour l'élevage par chèvre pour 300 exploitations (2k de foin secs par jour, 1k de maïs par jour, 23 k de pierres alléchées par an, 13g de produits vétérinaires (bleu de méthylène) , 6 de boîtes tylosin200 de 50ml par an, 2 boîtes d'albanex300 antiparasitaire par an, 2L ectobor SA020 par an)	64,2		16,1	16,1	16,1	16,1			64,2		
Acheter de compléments vitamine (6 boîtes de 50ml Dawa-boost) par chèvre et par an pour les 300 exploitations	18,0		4,5	4,5	4,5	4,5			18,0		
Affecter un (1) conseiller vétérinaire compétent en matière de soin animal aux sous-préfectures pour appuyer les fermiers des localités pratiquant l'élevage	9,0		2,3	2,3	2,3	2,3			9,0		
Construire un centre vétérinaire de 2ha dans la capitale de la région et les sous-préfectures et la mise en place d'un système d'identification du bétail	35,0		5,3	7,0	10,5	12,3			35,0		
<b>Construire et réhabiliter des systèmes d'irrigation adapté aux conditions pédoclimatiques du pays</b>	<b>1 283,1</b>	<b>0,0</b>	<b>192,5</b>	<b>259,9</b>	<b>383,4</b>	<b>447,3</b>			<b>1 283,1</b>		
Mener une étude d'inventaire incluant un diagnostic sur les systèmes d'irrigation dans la région ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	5,1		0,8	4,3					5,1		
Mettre en place un système d'irrigation canalisé et filtré pour l'arboriculture aux 550 exploitations existantes	429,0		64,4	85,8	128,7	150,2			429,0		
Mettre en place un système d'irrigation par goutte à goutte pour la culture maraîchère aux 600 exploitations existantes	129,0		19,4	25,8	38,7	45,2			129,0		
Acheter 400 tunnels pour 400 exploitations les plus rentables en matière de production des cultures maraîchères en période chaude	720,0		108,0	144,0	216,0	252,0			720,0		
<b>Programme d'Amélioration de l'accès aux matériels et intrants agricoles</b>	<b>367,4</b>	<b>0,0</b>	<b>81,5</b>	<b>95,3</b>	<b>96,5</b>	<b>94,1</b>			<b>367,4</b>		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Mener une étude d'inventaire incluant un diagnostic sur l'accès au matériel et aux intrants agricoles et des équipements de stockage existants et services offerts ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	8,0		1,2	6,8					8,0		
Octroyer matériel et outillages agricoles pour 600 exploitants agricoles	33,0		5,0	6,6	9,9	11,6			33,0		
Octroyer 200 k d'engrais à chacun des 600 exploitants et par an	27,0		6,8	6,8	6,8	6,8			27,0		
Octroyer annuellement 1k de semences de qualité adaptée aux pédo-climatiques à 600 exploitants agricoles	69,0		17,3	17,3	17,3	17,3			69,0		
Octroyer annuellement 3 produits phytosanitaires à chacun des 600 exploitants	15,0		3,8	3,8	3,8	3,8			15,0		
Acheter 3 tracteurs par sous-préfectures et faciliter l'accès à tous les agropastoralistes	153,0		38,3	38,3	38,3	38,3			153,0		
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie pour la production régionale de semences et de fertilisants	15,0		2,3	6,4	6,4				15,0		
Extension de 300 exploitations avec les grands engins	47,4		7,1	9,5	14,2	16,6			47,4		
<b>Programme de développement d'une chaîne d'entreposage dans les meilleures conditions des produits agricoles</b>	<b>511,5</b>	<b>0,0</b>	<b>76,7</b>	<b>106,3</b>	<b>155,7</b>	<b>172,8</b>			<b>511,5</b>		
Construire 1 magasin central de 600 m2 pour matériels et intrants agricoles à la capitale de la région	39,6		5,9	7,9	11,9	13,9			39,6		
Construire 3 boutiques d'intrants de 200 m2 pour chacune des sous-préfectures ; (3x100m2 = 300 m2)	39,6		5,9	7,9	11,9	13,9			39,6		
Construire des stocks de 20 m2 pour 250 exploitations les plus productives de la région ; (150x20m2 = 3000 m2)	330,0		49,5	66,0	99,0	115,5			330,0		
Construire un magasin de stockage de 100 m2 pour les 10 plus grandes coopératives agricoles respectant les normes de stockage de produits agricoles ; (10x100m2 = 1000 m2)	66,0		9,9	13,2	19,8	23,1			66,0		
Organiser des ateliers de renforcement des capacités aux exploitants en matière de gestion de stock de produits agricoles	9,8		1,5	4,2	4,2				9,8		
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un plan opérationnel pour 5 filières de production	8,0		1,2	3,4	3,4				8,0		
Renforcer les capacités des exploitants agricoles sur les nouvelles techniques culturales, et sur les techniques de pratique administratives, la gestion comptable et commerciale	18,5		2,8	3,7	5,6	6,5			18,5		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
<b>Programme de développement de l'industrie (agroalimentaire, manufacturière et de la construction) et la mise en valeur des ressources minérales et minières</b>	<b>249,0</b>	<b>0,0</b>	<b>37,4</b>	<b>57,7</b>	<b>73,1</b>	<b>80,9</b>			<b>249,0</b>		
Mener une étude d'inventaire des industries existants les appuis et services offerts dans le domaine, ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	9,0		1,4	7,7					9,0		
Elaborer une étude de faisabilité et d'un plan d'affaires pour la mise en place d'une unité de transformation pour les filières (agropastorales) porteuses de la région	9,0		1,4	3,8	3,8				9,0		
Mettre en place un projet de recyclage et de certification temporaire des artisans de la construction	11,0		1,7	2,2	3,3	3,9			11,0		
Mettre en place un projet de renforcement de la responsabilité civile	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
Mettre en place un projet d'amélioration de la qualité des matériaux pour l'habitat	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
Mettre en place un programme pour la poursuite de la prospection minière au niveau de la région	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		
Mettre en place des conventions d'exploration minière et un texte de réglementation	17,0		2,6	3,4	5,1	6,0			17,0		
Mettre en place un projet de renforcement des exigences de réhabilitation des sites exploités	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place un programme de renforcement du contrôle des exploitations actuelles	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Installer un centre d'incubation industriel régional	177,0		26,6	35,4	53,1	62,0			177,0		
<b>Programme pour Stimuler l'investissement privé</b>	<b>106,5</b>	<b>0,0</b>	<b>19,6</b>	<b>21,6</b>	<b>30,2</b>	<b>35,2</b>			<b>106,5</b>		
Fournir un soutien technique et financier et un accompagnement technique au lancement de nouvelles entreprises et au développement des entreprises existantes	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		
Créer des antennes de la Chambre de Commerce de Djibouti, de l'ANPI et du FDED et les entrepreneurs par la formation	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Faciliter l'installation d'une agence ou d'un bureau permanent d'une banque	3,0		3,0						3,0		
Poursuivre le développement du réseau du micro-finance (installation du bureau du CPEC)	3,0		1,5	1,5					3,0		
Soutenir les activités commerciales des entreprises par la tenue d'activités de veille et l'accompagnement dans la réalisation de toutes les études techniques et financières nécessaires	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Concevoir et mettre en œuvre une campagne et des outils de promotion et d'information ciblant la stimulation des investissements directs étrangers	8,5		1,3	1,7	2,6	3,0			8,5		
Renforcer les programmes de formation dans les activités économiques prioritaires (tourisme ; culture ; commerce, artisanat, sous-traitance ; construction, production agricole ; etc.)	8,5		1,3	1,7	2,6	3,0			8,5		
Elaborer et mettre en œuvre une étude mettant en évidence les secteurs porteurs de l'économie de la région vue de la mise en place à moyen terme une carte de zones économiques	10,5		1,6	2,1	3,2	3,7			10,5		
Mettre en place un fonds soutenant l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'affaires	8,0		1,2	1,6	2,4	2,8			8,0		
<b>Programme de modernisation et la dynamisation du secteur des services</b>	<b>98,0</b>	<b>0,0</b>	<b>14,7</b>	<b>25,6</b>	<b>30,1</b>	<b>27,7</b>			<b>98,0</b>		
Mettre en place un projet d'une assurance générale au niveau de la région	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Mettre en place un programme de sensibilisation de la population sur l'accès et l'utilisation et la vulgarisation de différents types d'assurance et leur avantage	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Réhabiliter le marché central de la capitale	4,0		0,6	3,4					4,0		
Construire un marché dans les sous-préfectures	45,0		6,8	9,0	13,5	15,8			45,0		
Elaborer et mettre en œuvre un plan d'intervention et d'aménagement par zone et artère jugée prioritaire	5,0		0,8	2,1	2,1				5,0		
Elaborer et mettre en place un modèle de structuration de comité local d'aménagement et de développement de chacune des zones et artères commerciales, incluant les modalités de fonctionnement et outils de gestion à mettre à leur disposition	4,0		0,6	1,7	1,7				4,0		
Elaborer et mettre en œuvre de mesures administratives et fiscales pour non respect de la vocation de l'espace ou sa sous-utilisation	4,0		0,6	1,7	1,7				4,0		
Elaborer et mettre en place un système de subvention à la relocalisation de commerces et services (critères d'éligibilité, montants accordés, durée de validité, etc.)	2,0		0,3	0,9	0,9				2,0		
Mettre en place un fonds d'appui à l'aménagement des zones et artères commerciales et à la relocalisation de commerces et services	14,0		2,1	2,8	4,2	4,9			14,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Définir, élaborer et mettre en place un modèle de structuration d'un marché commercial (centre commercial, nombre et type de bâtiments...) ainsi que l'identification de leur localisation souhaitable pour développer les zones et artères commerciales	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
Développer et mettre en place des modalités de gestion des espaces de travail et un modèle de structuration des centres commerciaux des sous-préfectures et mettre en œuvre des mesures incitatives	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Développer et mettre en place des modalités de gestion des espaces de travail et un modèle de structuration des centres commerciaux des sous-préfectures et mettre en œuvre des mesures incitatives	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
<b>Programme de développement du tourisme</b>	<b>2 459,5</b>	<b>0,0</b>	<b>368,9</b>	<b>502,3</b>	<b>733,1</b>	<b>855,2</b>			<b>2 459,5</b>		
Créer une antenne régionale de l'ONTD et créer des circuits touristiques intégrés pour la région	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Mener une étude d'inventaire de l'offre existante et le standing/qualité de services offerts aux touristes (hôtellerie, restauration, produits artisanaux, savoir faire et accueil, gastronomie), et potentielle ainsi que la demande du tourisme et l'intégration des informations dans une base de données	16,0		2,4	13,6					16,0		
Elaborer et mettre en œuvre un programme de mise en valeur de l'ethnotourisme et du tourisme d'aventure pour mettre en valeur les richesses naturelles que sont le paysage pittoresque de la région	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place une agence touristique pour la gestion et la valorisation du secteur touristique et des sites existants de la région	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Développer la filière de l'artisanat	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Réaliser l'extension du palmeraie de Dikhil	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		
Restructurer le centre touristique existant et créer un nouveau centre d'écotourisme	30,0		4,5	6,0	9,0	10,5			30,0		
Créer un parc de zoo, de reforestation et d'aménagement des écosystèmes	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Mettre en place un projet de valorisation du patrimoine tangible et mener une étude d'inventaire des patrimoines intangibles des communautés (fêtes traditionnelles et pratiques populaires, danse folklorique, chant, poème etc.)	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		
Construire des hébergements appropriés dans certains sites touristiques à forte potentialité économique	75,0		11,3	15,0	22,5	26,3			75,0		
Garantir un fonds de bonification destiné aux prêts (à taux préférentiel) aux agences et sociétés souhaitant développer un tourisme professionnel et régional	2 272,5		340,9	454,5	681,8	795,4			2 272,5		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		

<b>Programme de Développement des petites et moyennes entreprises et de l'emploi</b>	<b>58,0</b>	<b>0,0</b>	<b>11,1</b>	<b>15,4</b>	<b>15,0</b>	<b>16,5</b>			<b>58,0</b>		
Mettre en place un projet pour la gestion des régimes de qualification de la main-d'œuvre par corps de métier	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place des programmes d'appui à la formation technique et professionnelle	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Mettre en place des programmes de recyclage puis de formation continue certifiante de la main-d'œuvre	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Mettre en place des programmes de stages en entreprise	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Mettre en place une table de discussion et de travail des partenaires du marché du travail en vue de déterminer le statut et des modalités d'organisation et de fonctionnement du futur forum des partenaires du marché du travail	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place le forum des partenaires du marché du travail	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Produire un rapport annuel sur la situation de l'emploi ainsi que les difficultés pour l'accès à l'emploi	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Elaborer, présenter et mettre en œuvre un premier plan d'action pour l'emploi propre à la région	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Réserver dans le cadre du PDR, une enveloppe budgétaire annuelle afin de réaliser des projets à haute intensité en main-d'œuvre	20,0		5,0	5,0	5,0	5,0			20,0		
Elaborer et mettre en œuvre d'une stratégie pour la productivité du travail et l'employabilité de la main-d'œuvre, intégrant toutes les dispositions institutionnelles et administratives actuelles	4,0		0,6	3,4					4,0		
Mettre en place une agence publique d'emploi, collectant les informations sur l'offre et la demande d'emplois et favorisant l'appariement entre les deux, notamment pour les jeunes	4,0		1,0	1,0	1,0	1,0			4,0		

<b>11 754,2</b>	<b>0,0</b>	<b>1 804,7</b>	<b>2 445,0</b>	<b>3 485,6</b>	<b>4 019,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>11 754,2</b>		
-----------------	------------	----------------	----------------	----------------	----------------	------------	------------	-----------------	--	--

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
<b>OS3. Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable</b>						<b>Total 2016-2020 :</b>		<b>4 428,4 Millions FDJ</b>			
<b>Programme de Développement de l'accès à l'éducation préscolaire, fondamentale et secondaire et la formation professionnelle et technique</b>	<b>931,3</b>	<b>0,0</b>	<b>139,7</b>	<b>204,5</b>	<b>271,0</b>	<b>316,2</b>			<b>931,3</b>		
Elaborer une stratégie pour la prise en charge et le développement de la petite enfance pour la région	3,0		0,5	2,6					3,0		
Construire et équiper des centres dans la capitale, les sous-préfectures et les localités importantes	455,0		68,3	91,0	136,5	159,3			455,0		
Réhabiliter et équiper les écoles primaires existantes dans la région	28,0		4,2	5,6	8,4	9,8			28,0		
Construire et équiper des collèges dans les sous-préfectures de (8 salles, 2 Labos, 3 bureaux administratifs)	165,0		24,8	33,0	49,5	57,8			165,0		
Mettre en place un programme des cours du soir pour améliorer le niveau faible des populations de la capitale et des sous-préfectures	24,0		3,6	4,8	7,2	8,4			24,0		
Construire des nouveaux centres de formation professionnelle dans les sous-préfectures pour pallier au besoin de main d'œuvre pour la maintenance, l'entretien de matériels dans les localités éloignées	24,0		3,6	4,8	7,2	8,4			24,0		
Construire 5 nouvelles écoles primaires (Galamo, Mouloud, As-Eyla et Yoboki)	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		
Intégrer le cursus scolaire de bac-pro industriel au lycée technique de Dikhil	5,0		0,8	4,3					5,0		
Réaliser les extensions d'écoles (Dikhil 1, Bondara et Mouloud)	15,0		2,3	12,8					15,0		
Réaliser l'extension des centres préscolaires dans les écoles	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Renforcer les écoles de base en équipements appropriés	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		
Construire un lycée agricole à Dikhil-ville	20,0		3,0	4,0	6,0	7,0			20,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Créer un institut universitaire de technologie à Dikhil	20,0		3,0	4,0	6,0	7,0			20,0		
Appuyer à l'agrandissement du Centre d'Apprentissage Professionnel de la capitale et mettre en place un projet de modernisation des filières de formation existantes	5,0		0,8	4,3					5,0		
Elaborer et mettre en œuvre un programme d'alphabétisation incluant une phase post alphabétisation	4,3		0,6	0,9	1,3	1,5			4,3		
Recruter et former 200 facilitateurs et 40 superviseurs	33,0		5,0	6,6	9,9	11,6			33,0		
Alphabétiser 15 000 apprenants à raison de 3000 par année	65,0		9,8	13,0	19,5	22,8			65,0		
<b>Programme de Développement d'un système de santé et de nutrition accessible à tous</b>	<b>369,9</b>	<b>27,2</b>	<b>62,3</b>	<b>75,9</b>	<b>96,5</b>	<b>108,0</b>			<b>369,9</b>		
Créer une banque de données sur l'état de la santé dans la région (tuberculose, paludisme, VIH/SIDA, épidémies, etc.)	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		
Renforcer les capacités humaine et matérielle des centres de santé existants	50,0		7,5	10,0	15,0	17,5			50,0		
Promouvoir la santé maternelle et la santé infantile	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
Réaliser une étude approfondie sur l'accès de la population aux services de santé, les difficultés rencontrées et mettre les données dans une base de données	3,0		0,5	2,6					3,0		
Equiper tous les postes de santé existants de congélateurs fonctionnant à l'énergie solaire	3,5		0,5	0,7	1,1	1,2			3,5		
Construire et équiper d'importants centres médicaux dans les sous-préfectures	24,0		3,6	4,8	7,2	8,4			24,0		
Réhabilitation de l'hôpital (SDAU)	136,0	27,2	27,2	27,2	27,2	27,2			136,0		
Mettre à niveau l'hôpital : renforcement des ressources humaines (augmentation de personnel, des spécialistes), réhabilitation et renforcement des équipements, approvisionnement des pharmacies communautaires en médicaments, mise à disposition des ambulances	100,0		15,0	20,0	30,0	35,0			100,0		
Construire un centre anti-tuberculeux	25,0		3,8	5,0	7,5	8,8			25,0		
Sensibiliser la population sur les maladies endémiques et les épidémies et les traitements (paludisme, fièvre typhoïde, VIH/SIDA, tuberculose, etc.)	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Elaborer et mettre en œuvre un programme détaillé de surveillance épidémiologique	3,4		0,5	0,7	1,0	1,2			3,4		
Elaborer et mettre en œuvre d'un projet de campagnes de prévention et de vaccination	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
<b>Programme d'Amélioration de la situation de la sécurité/insécurité alimentaire dans la région</b>	<b>225,9</b>	<b>0,0</b>	<b>33,9</b>	<b>52,3</b>	<b>64,5</b>	<b>75,2</b>			<b>225,9</b>		
Réaliser une étude approfondie sur la sécurité/insécurité en vue de collecter les principaux indicateurs de situation de départ (disponibilité, accès et utilisation des aliments)	3,0		0,5	2,6					3,0		
Mettre en place une stratégie de développement de la sécurité alimentaire dans la région	3,0		0,5	2,6					3,0		
Elaborer et mettre en œuvre de programmes en vue d'améliorer la disponibilité des aliments par la production agricole, animale, et de volailles	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Améliorer l'accès aux aliments par l'importation des produits de denrées alimentaires de qualité et de prix réduits, par l'amélioration des circuits routiers, des moyens de transport (distribution, approvisionnement) et de commercialisation (débouchés)	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Améliorer la lutte contre la flambée des prix de produits de premières nécessités	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		
Construire un nouveau forage (à côté de l'oued de Gobaad)	5,0		0,8	4,3					5,0		
Construire des nouveaux forages au Mokoli, Fatha, Mouloud, Dadahalou et capement Mindil	25,0		3,8	5,0	7,5	8,8			25,0		
Construire 3 retenue d'eau à Gablalou, Grand et petit Bara	45,0		6,8	9,0	13,5	15,8			45,0		
Réhabiliter le réservoir principal de 300 m3 avec des conduites et adduction d'eau dans les quartiers de Yoboki	50,0		7,5	10,0	15,0	17,5			50,0		
Construire de nouveaux forages site Gagadé (Kaloopitaa, Ousoukoumeh et Alouliah), site Garab (Boukboukto et construction de retenus d'eau), secteur Agna et Dagirou (3 retenus d'eau de l'oued Af-Assi), les sites Sakaroh-Afa, Garab- Afa et Af-Assi	80,0		12,0	16,0	24,0	28,0			80,0		
Sensibiliser les populations sur l'amélioration et l'accès à des aliments diversifiés et sur les méfaits du khat	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place au niveau de la région un stock stratégique d'aliments	5,9		0,9	1,2	1,8	2,1			5,9		
<b>Programme d'amélioration de la protection, la promotion de la pratique et l'enseignement de la religion islamique</b>	<b>277,0</b>	<b>0,0</b>	<b>41,6</b>	<b>55,4</b>	<b>83,1</b>	<b>97,0</b>			<b>277,0</b>		
Réhabiliter les mosquées sur le territoire de la région	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Recruter 10 imams et 10 mouadins formés pour la région	60,0		9,0	12,0	18,0	21,0			60,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Construire une bibliothèque islamique la capitale et les sous-préfectures	32,0		4,8	6,4	9,6	11,2			32,0		
Réhabiliter les maisons des Biens waqfs de la région	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		
Construire de centres d'apprentissage du Saint Coran (Hifd) dans la capitale, les sous-préfectures les localités	112,0		16,8	22,4	33,6	39,2			112,0		
Construire de madrasas et mettre à leur disposition des enseignants formés dans les principales localités rurales	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		
Aménager des cimetières sécurisés dans la capitale et les sous-préfectures	12,0		1,8	2,4	3,6	4,2			12,0		
<b>Programme de Protection et valorisation des biens culturels et le soutien à la création culturelle</b>	<b>161,2</b>	<b>0,0</b>	<b>24,2</b>	<b>32,2</b>	<b>48,4</b>	<b>56,4</b>			<b>161,2</b>		
Construire et aménager un bureau régional des archives à la capitale régionale (institutionnalisation, structures, équipements et services)	22,5		3,4	4,5	6,8	7,9			22,5		
Construire et équiper un centre culturel régional à la capitale	27,2		4,1	5,4	8,2	9,5			27,2		
Construire et équiper un centre culturel dans les sous-préfectures ; (3x300 m2)	61,2		9,2	12,2	18,4	21,4			61,2		
Construire et équiper un centre culturel dans les localités les plus importantes ; (10x110 m2)	50,3		7,5	10,1	15,1	17,6			50,3		
<b>Programme d'amélioration de l'accès au logement</b>	<b>2 005,2</b>	<b>394,8</b>	<b>399,5</b>	<b>414,2</b>	<b>398,1</b>	<b>398,7</b>			<b>2 005,2</b>		
Déplacement des poches d'habitat précaire (SDAU)	174,0	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8			174,0		
Dégagement d'une réserve foncière sur le "plateau"(SDAU)	1 800,0	360,0	360,0	360,0	360,0	360,0			1 800,0		
Mener une étude d'inventaire sur le logement incluant un volet sur l'évaluation de la gestion foncière, le besoin en logement et la construction des maisons répondant aux attentes des ménages et l'intégration des informations dans une base de données	3,0		0,5	2,6					3,0		
Mettre en place une politique de l'habitat et une stratégie de gestion foncière	3,0		0,5	2,6					3,0		
Mener une étude sur les procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations	3,0		0,5	2,6					3,0		
Elaborer et appliquer de procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives de la région	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Réaliser une étude technique pour la mise en place d'un plan de viabilisation et de parcellisation des sites sélectionnés par la préfecture et le conseil régional	9,0		1,4	7,7					9,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Mener une étude sur l'accès au crédit et financement et la mise en place d'un mécanisme pour développer l'accès de la population au financement	2,2		0,3	1,9					2,2		
Mettre en place un système coopératif pour la construction de logements des catégories à faibles revenus	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place un dispositif facilitateur et de dynamisation du crédit au logement	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
<b>Programme de développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse</b>	<b>306,5</b>	<b>0,0</b>	<b>46,0</b>	<b>63,9</b>	<b>90,8</b>	<b>105,9</b>			<b>306,5</b>		
Elaborer et réaliser de campagnes d'information et de sensibilisation sur l'action civique et la culture de la paix	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Concevoir et mettre en œuvre de projets pilotes d'éducation sur le genre et le développement	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Elaborer des contenus de cours et la formation d'éducateurs civiques et d'animateurs de l'action civique	2,0		0,3	1,7					2,0		
Définir un modèle type d'un Centre Régional de Services Civiques	2,0		0,3	1,7					2,0		
Elaborer et mettre en œuvre un projet de formation des enseignants, chefs d'établissements et conseillers pédagogiques sur le civisme	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		
Construire de centres de développement communautaire dans les sous-préfectures et certaines pôles locaux de développement et réaliser l'extension des locaux des minis CDCs de Yoboki et As-Eyla	96,0		14,4	19,2	28,8	33,6			96,0		
Réhabiliter le complexe sportif de Dikhil avec dotations des biens et équipements appropriés	50,0		7,5	10,0	15,0	17,5			50,0		
Mobilisation d'un fonds communautaire pour le développement de l'action civique, du sport et des loisirs	141,5		21,2	28,3	42,5	49,5			141,5		
<b>Programme de mise en place d'un système d'assurance sociale pour tous et le renforcement de la solidarité sociale</b>	<b>93,3</b>	<b>0,0</b>	<b>15,2</b>	<b>23,4</b>	<b>25,3</b>	<b>29,4</b>			<b>93,3</b>		
Mettre en place un programme de sensibilisation et de mobilisation sociale sur l'organisation et le renforcement de la solidarité sociale	1,0		0,25	0,25	0,25	0,25			1,0		
Mettre en place un programme sur la de la citoyenneté de l'autogestion	1,0		0,25	0,25	0,25	0,25			1,0		
Mettre en place un programme pour la mise en place des mécanismes de changement de comportement	1,0		0,25	0,25	0,25	0,25			1,0		
Mettre en place un programme de sensibilisation et de mobilisation sociale sur l'organisation et le renforcement de la solidarité	1,0		0,25	0,25	0,25	0,25			1,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Réaliser une étude pour identifier les personnes adultes dépendantes et à besoins spéciaux ainsi que les services adaptés à offrir	2,0		0,3	1,7				2,0			
Définir un modèle type d'un centre d'accueil	1,0		0,2	0,9				1,0			
Construire des centres d'accueil pour adultes dépendants dans la capitale et les sous-préfectures	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0		40,0			
Mener une enquête de recensement incluant une évaluation des besoins et l'identification des enfants handicapés non intégrables au système scolaire régulier ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	1,0		1,0					1,0			
Elaborer et appliquer un cadre de régulation des services offerts dans les centres d'éducation spécialisée pour l'enfance inadaptée et pour les services d'accompagnement	2,3		0,3	2,0				2,3			
Définir un modèle type d'un centre d'éducation spécialisée	2,0		0,3	1,7				2,0			
Construire des centres d'éducation spécialisée pour les enfants à besoins spéciaux	32,0		4,8	6,4	9,6	11,2		32,0			
Elaborer et mettre en œuvre de méthodes pédagogiques et de matériels didactiques appropriés pour l'éducation spéciale	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2		9,0			
<b>Programme de développement de l'égalité de genre</b>	<b>58,1</b>	<b>0,0</b>	<b>13,0</b>	<b>12,5</b>	<b>15,0</b>	<b>17,5</b>		<b>58,1</b>			
Mettre en place un comité interservices déconcentrés et décentralisés pour la mise en place d'un plan d'action local de la politique d'égalité de genre et le suivi évaluation des projets liés	1,0		1,0					1,0			
Mettre en place dans chaque service déconcentré un point focal genre pour la sensibilisation sur l'égalité des sexes et formation du personnel	1,0		1,0					1,0			
Former les personnels des institutions et administrations publiques sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes	4,5		0,7	0,9	1,4	1,6		4,5			
Elaborer et mettre en œuvre de mesures d'action positive favorisant l'intégration des femmes dans les appareils politiques, administratifs et techniques	1,0		0,5	0,5				1,0			
Améliorer la loi de quota portant sur l'intégration des femmes dans les services publics de la région	1,0		0,5	0,5				1,0			
Revitaliser le code la famille pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes	1,0		0,5	0,5				1,0			

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		

Mener une étude d'inventaire sur les violences faites aux femmes et la réviser les dispositions discriminatoire de la législation Djiboutienne pour développer l'égalité des sexes	2,0		1,0	1,0					2,0		
Poursuivre les campagnes de sensibilisation contre les stéréotypes sexistes	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Créer un répertoire des organisations de femmes, des ONG et des associations travaillant dans le domaine du genre	1,0		1,0						1,0		
Réaliser des campagnes de communication sur l'égalité des sexes	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Elaborer et mettre en œuvre des actions de sensibilisation de la population à l'égalité de genre	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Réaliser une étude sur les femmes entrepreneures et créer un répertoire des femmes entrepreneures et d'un répertoire des femmes professionnelles	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Concevoir et diffuser des émissions audiovisuelles en matière d'égalité hommes/femmes	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place un fonds pour le développement de l'égalité de genre	35,6		5,3	7,1	10,7	12,5			35,6		

<b>4 428,4</b>	<b>422,0</b>	<b>775,3</b>	<b>934,4</b>	<b>1 092,6</b>	<b>1 204,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>4 428,4</b>		
----------------	--------------	--------------	--------------	----------------	----------------	------------	------------	----------------	--	--

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
<b>OS4. Promouvoir une bonne gouvernance locale</b>		<b>Total 2016-2020 :</b>			<b>1 799,4 Millions FDJ</b>						
<b>Programme d'Appui au processus de décentralisation par une définition précise et établie de la répartition des rôles et responsabilités</b>	<b>105,0</b>	<b>2,6</b>	<b>19,0</b>	<b>20,4</b>	<b>29,3</b>	<b>33,8</b>			<b>105,0</b>		
Mettre en place un comité technique permanent pour revoir les textes de la décentralisation et améliorer son cadre d'application ainsi que sa vulgarisation	2,0		2,0						2,0		
Créer un comité du suivi-évaluation du PDR 2015-2019	1,0		1,0						1,0		
<b>Appui institutionnel pour le suivi du SDAU (SDAU)</b>	<b>13,0</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>			<b>13,0</b>		
Recruter des ressources humaines compétentes ayant pour mandat de coordonner la mise en œuvre et le suivi de la planification stratégique ; (3 cadres recrutés au près du conseil régional sur une période de 5 ans soit 180 mensualités)	54,0		8,1	10,8	16,2	18,9			54,0		
Renforcer les capacités des membres du comité du suivi-évaluation du PDR 2015-2019 (la gestion axée sur les résultats, la passation des marchés, sur la budgétisation des programmes et des notions sur l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement)	35,0		5,3	7,0	10,5	12,3			35,0		
<b>Programme de révision du cadre légal et de renforcement de l'action des élus</b>	<b>145,1</b>	<b>0,0</b>	<b>32,0</b>	<b>36,7</b>	<b>37,2</b>	<b>39,2</b>			<b>145,1</b>		
Mener une étude d'évaluation sur le degré de la participation citoyenne notamment aux affaires publiques, leur droit et devoir	4,0		0,6	3,4					4,0		
Organiser des journées annuelles de promotion économique et d'investissement de la région en vue de discuter sur l'environnement et le droit des affaires ainsi que des priorités économiques	12,0		1,8	2,4	3,6	4,2			12,0		
Elaborer et diffuser un guide spécifiant les droits et obligations en matière civile et pénale (administration publique, collectivités territoriales, représentants des citoyens)	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Mettre en place des campagnes de sensibilisation, de formation et d'information sur la citoyenneté, l'autogestion et l'indépendance	12,0		1,8	2,4	3,6	4,2			12,0		
Elaborer avec une large diffusion un guide spécifiant les droits et obligations des partenaires du développement économique (administration publique, collectivités territoriales, secteur privé des affaires et entrepreneurs individuels)	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place des campagnes de sensibilisation, de formation et d'information sur les textes sur l'ensemble du territoire	8,0		1,2	1,6	2,4	2,8			8,0		
Appuyer l'organisation de réunions trimestrielles entre les élus de la région et les services déconcentrés pour échanger sur la situation socio-économique et administrative de la région en produisant un procès verbal ; (4 réunions par an sur 5 ans)	10,0		2,5	2,5	2,5	2,5			10,0		
Appuyer l'organisation de réunions bi-annuelles entre les élus des cinq régions pour échanger sur la situation de la mise en œuvre des PDR des régions en produisant un procès verbal ; (2 réunions par an sur 5 ans)	4,6		1,2	1,2	1,2	1,2			4,6		
Appuyer l'organisation de deux voyages d'échange avec les élus locaux de la sous-région (COMESA) (2 voyages de 7 jours pour 5 élus par an durant 5 ans)	87,5		21,9	21,9	21,9	21,9			87,5		
<b>Programme de modernisation et de renforcement de l'administration déconcentrée</b>	<b>378,8</b>	<b>0,0</b>	<b>57,2</b>	<b>77,3</b>	<b>112,8</b>	<b>131,5</b>			<b>378,8</b>		
Mener une étude d'évaluation sur les personnels et services mis à la disposition de l'administration décentralisée et l'intégration des informations dans une base de données	2,0		0,3	1,7					2,0		
Renforcer (outils et procédures de gestion administrative et de projets) les services déconcentrés et autres antennes régionales dans la région	2,0		0,5	0,5	0,5	0,5			2,0		
Mettre en place des manuels des procédures clarifiant les rôles, missions et prérogatives pour le Conseil régional	2,0		0,5	0,5	0,5	0,5			2,0		
Réhabiliter l'actuel bâtiment du Conseil Régional	4,4		0,7	0,9	1,3	1,5			4,4		
Créer une antenne régionale de la RTD	53,4		8,0	10,7	16,0	18,7			53,4		
Construire et équiper des centres administratifs de 60 m2 dans les sous-préfectures et les localités importantes pour rapprocher le conseil régional des administrés et offrir un meilleur de collaboration avec les services déconcentrés ; (3 sous-préfectures et 5 localités)	315,0		47,3	63,0	94,5	110,3			315,0		
<b>Programme de modernisation et le renforcement de l'administration centrale</b>	<b>17,9</b>	<b>0,0</b>	<b>7,5</b>	<b>4,5</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>			<b>17,9</b>		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Mener une étude d'évaluation sur les personnels et services existants et manquants et l'intégration des informations dans une base de données	1,0		1,0						1,0		
Mettre en place un projet pour compléter la déconcentration des services manquants au niveau de la région	1,0		1,0						1,0		
Elaborer et mettre en œuvre une politique de recrutement, de motivation et de déploiement de fonctionnaires dans les administrations déconcentrées	1,0		1,0						1,0		
Mettre en place un programme de renforcement (outils et procédures de gestion administrative et de projets) des services déconcentrés et autres antennes régionales dans la région	2,9		1,5	1,5					2,9		
Mettre en place une réunion mensuelle regroupant le préfet, les sous-préfets et leurs collaborateurs, le Président du Conseil régional, les conseillers régionaux et leurs collaborateurs en vue de présenter le bilan de chaque service et discuter sur les bonnes pratiques et les lacunes de l'application des procédures ; (12 réunions par an sur 5 ans)	12,0		3,0	3,0	3,0	3,0			12,0		
<b>Programme de renforcement de la société civile</b>	<b>199,1</b>	<b>0,0</b>	<b>30,4</b>	<b>41,4</b>	<b>58,9</b>	<b>68,5</b>			<b>199,1</b>		
Mener une étude d'évaluation sur les associations de la société civile ainsi que leurs partenaires et l'intégration des informations dans une base de données ;	2,0		0,3	1,7					2,0		
Mettre en place un projet d'appui à la formation et renforcement des capacités des associations de la société civile	15,1		2,3	3,0	4,5	5,3			15,1		
Mettre en place une commission pour la révision de la régulation existante sur les associations et organismes avec ou sans but lucratif	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Elaborer avec une large diffusion un guide spécifiant les droits et obligations des partenaires impliqués (administration publique, collectivités territoriales et associations)	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place un mécanisme de pilotage et de suivi de l'application du cadre légal du secteur associatif	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Etablir des calendriers de rencontres régulières d'information et de coordination entre les associations ou fédérations et le Conseil régional et la préfecture ; (4 réunions par an sur 5 ans)	5,0		1,3	1,3	1,3	1,3			5,0		
Mettre en place un système d'information à l'intention de la société civile	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Mettre en place un fonds pour financer les initiatives locales de développement des membres des associations ou fédérations de la région ; (35 projets communautaires plafonnés à 4,5 millions)	168,0		25,2	33,6	50,4	58,8			168,0		
<b>Programme de renforcement de l'administration de la justice et de la sécurité</b>	<b>738,5</b>	<b>0,0</b>	<b>110,8</b>	<b>147,7</b>	<b>221,6</b>	<b>258,5</b>			<b>738,5</b>		
Construire et équiper des centres administratifs pour le tribunal traditionnel en mettant un personnel qualifié de la justice republicaine pour enregistrer et classer officiellement les décisions dans les sous-préfectures et 7 localités	75,0		11,3	15,0	22,5	26,3			75,0		
Construire et équiper de centres administratifs pour déployer les forces de police et de gendarmerie ayant toutes les capacités en matière de capital humain, logistique et financier pour la sécurité des biens et des personnes dans les sous-préfectures et 7 localités	140,0		21,0	28,0	42,0	49,0			140,0		
Déconcentrer et mettre en place une unité d'urgence et d'incendie avec des bases opérationnelles ayant toutes les capacités en matière de capital humain, logistique et financier dans les sous-préfectures et 7 localités ;	450,0		67,5	90,0	135,0	157,5			450,0		
Sécuriser les frontières et construire des postes frontaliers	65,0		9,8	13,0	19,5	22,8			65,0		
Organiser de campagnes de sensibilisation de la population sur la sécurité, la justice et la responsabilité réciproque des ayant devoirs et ayant droit sur l'ensemble du territoire ;	8,5		1,3	1,7	2,6	3,0			8,5		
<b>Programme d'Appui aux autorités régionales pour une mise en œuvre réussie du Plan de Développement Régional</b>	<b>115,1</b>	<b>0,0</b>	<b>17,9</b>	<b>28,3</b>	<b>32,0</b>	<b>37,0</b>			<b>115,1</b>		
Renforcer l'adhésion de l'ensemble des intervenants à la présente planification stratégique en organisant des ateliers de sensibilisation et de formation sur la gestion de connaissances en vue de revitaliser et renforcer les connaissances de la communauté	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		
Établir et mettre en œuvre une stratégie de communication pour informer la population et l'ensemble de la communauté sur la progression de la planification stratégique	4,6		0,7	3,9					4,6		
Mettre en place un comité de reporting (préfecture, CR, SD, parlementaire, association de la société civile, Okals/chef de village, organismes internationaux présents) de la coordination de la planification stratégique	3,0		0,5	2,6					3,0		
Organiser une rencontre annuelle de suivi de la planification stratégique avec les sous préfets et des élus des collectivités locales	6,0		1,5	1,5	1,5	1,5			6,0		
Doter les moyens logistiques nécessaires au conseil régional	38,5		5,8	7,7	11,6	13,5			38,5		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Disposer des ressources humaines compétentes ayant pour mandat de coordonner la mise en œuvre et le suivi de la planification stratégique ; (3 cadres recrutés au près du conseil régional sur une période de 5 ans soit 180 mensualités)	54,0		8,1	10,8	16,2	18,9			54,0		
<b>Programme d'Appui au Comité Régional pour une meilleure compréhension des enjeux économiques</b>	<b>26,5</b>	<b>0,0</b>	<b>4,5</b>	<b>7,2</b>	<b>7,0</b>	<b>7,9</b>			<b>26,5</b>		
Mettre en place un Conseil Economique et Social de la Région de DIKHIL (CESD) composé des responsables des commerçants, le représentant de la Chambre de Commerce de Djibouti, des services déconcentrés, représentants de l'administration centrale, les élus pour gérer le développement économique de la région sous la responsabilité du président du CR (planification, budgets, fiscalité...) qui délibère et rédige les PVs ; (deux experts pour l'encadrement - 10 jours)	5,0		1,3	1,3	1,3	1,3			5,0		
Elaborer et mettre en œuvre de mesures incitatives et de dispositions administratives pour favoriser le développement de l'industrie locale (petites unités de production, l'agroalimentaire) et de développement touristique ; (Un experts pour l'encadrement - 5)	2,5		0,4	2,1					2,5		
Etablir et mettre en œuvre une stratégie favorisant l'exploitation de zones touristiques, commerciales et industrielles avec la participation de capitaux privés ;	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		
Etablir et mettre en œuvre une stratégie favorisant l'exploitation des ressources naturelles avec la participation de capitaux privés	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		
<b>Programme de Renforcement des politiques budgétaires et fiscales</b>	<b>73,4</b>	<b>0,0</b>	<b>21,9</b>	<b>34,9</b>	<b>7,8</b>	<b>8,8</b>			<b>73,4</b>		
Mettre en place un cadre de référence cohérent à la Loi de la décentralisation en vue de renforcer le pouvoir du Conseil Economique et Social de la Région de DIKHIL (CESD) ;	10,0		5,0	5,0					10,0		
Mener une étude pour la mise en place de la fiscalité locale et publier le manuel des procédures douanières afin de rassurer les opérateurs économiques souhaitant investir dans la région	7,5		1,1	6,4					7,5		
Actualiser les registres de propriétés foncières, industrielles et commerciales et mettre en place une taxation	3,5		0,5	3,0					3,5		
Réaliser une étude pour déterminer les voies et moyens pour commercialiser les produits agricoles	2,2		0,3	1,9					2,2		
Inciter l'installation des branches bancaires dans la région d'OBOCK avec la mise en place de virement bancaire simultané des salaires des employés des différents ministères sectoriels présents dans la région	4,0		0,6	3,4					4,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Créer et former une commission pour la mise en place de la fiscalité locale	13,0		2,0	2,6	3,9	4,6			13,0		
Déconcentrer/décentraliser la trésorerie régionale de DIKHIL	19,0		9,5	9,5					19,0		
Elaborer et publier le manuel des procédures douanières où les règles seraient claires, simples et transparentes, afin de rassurer les opérateurs économiques souhaitant investir dans la région	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		
Produire et publier régulièrement des statistiques économiques et des activités commerciales sous la supervision du CESD et du Conseil Régional ;	7,2		1,8	1,8	1,8	1,8			7,2		
	<b>1 799,4</b>	<b>2,6</b>	<b>301,0</b>	<b>398,3</b>	<b>509,5</b>	<b>588,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 799,4</b>		

